

Archéologie.

EGLISE SAINT EUSÈBE D'AUXERRE.

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE.

Après les cryptes des églises de Saint-Germain et de Saint-Étienne, les monuments importants les plus anciens que la ville d'Auxerre possède encore sont la tour et l'église élevés sous l'invocation de saint Eusèbe, précieux débris échappés aux incendies et aux ravages si fréquents des époques désastreuses qu'ils ont traversées.

Bien que cette église ait été fort altérée dans son plan primitif, elle offre encore un grand intérêt à l'archéologue qui en admire et en apprécie tout le mérite, comme style d'architecture, et comme un des types, malheureusement trop rares aujourd'hui, des jolies églises de transition.

On n'y trouvera ni l'étendue, ni l'élévation de beaucoup des églises et de presque toutes les cathédrales qu'éleva le moyen âge. Saint-Eusèbe n'était, en effet, qu'une église secondaire de la cité Auxerrois; mais par les caractères de sa construction, elle a droit d'être placée au premier rang des édifices les plus intéressants de cette époque. Elle est un des types bien caractérisés du style *romano-ogival*, dit de *transition*, où l'ogive et le plein cintre étaient encore employés concurremment, à la veille du jour où la forme ogivale devait enfin remporter la victoire, et faire disparaître pour quelque temps celle du plein cintre qui l'avait précédée.

Considérée sous ce point de vue, l'église de Saint-Eusèbe et la tour,

principalement, méritent toute l'attention des archéologues, comme objet d'étude et comme précieux document de l'histoire de l'art.

VUE DE SAINT-BUSME.

Nous commencerons par esquisser rapidement l'ensemble de cet édifice. Si nous l'examinons du côté du nord, nous ne serons frappés ni par une masse imposante, ni par la grandeur des dimensions. Nous n'y verrons point, il est vrai, de ces formes sveltes, élancées, élégantes qui caractérisent le style ogival; mais la variété des formes, les saillies, les clairs et les ombres ne nous en offriront pas moins un tableau des plus intéressants.

Sur le premier plan s'élève élégamment une belle tour de *transition*, resserrée entre deux piliers du *xvi^e* siècle; le pied en est caché par des chapelles formant avant-corps et dont la décoration remonte à la même époque que ces piliers. La tour n'est donc libre et dégagée que dans sa partie supérieure.

En arrière de cette tour, se dessine, à la gauche du spectateur, le chevet de l'église, qui forme à lui seul un petit monument bien distinct du reste de l'édifice, par ses caractères du *xvi^e* siècle; et à la droite, on observe deux plans qui présentent encore une variété de style: l'un, formé par le bas-côté nord ou plutôt par les chapelles qui longent la petite nef, avec ses larges fenêtres arrondies, ses colonnes et son entablement composites, contraste singulièrement avec l'autre, formé par la partie supérieure de la grande nef; on ne voit, dans ce dernier, que de petites fenêtres ogivales percées dans la muraille et sans aucun ornement. Un entablement à cavet et chanfrein, porté par des modillons, couronne cette dernière partie.

Mais l'objet qui frappe l'œil tout d'abord, le sujet principal qui paraît être la pensée du tableau, c'est la tour au front élevé, au corps solide, aux formes vigoureuses, fermes et presque rustiques; c'est la tour dont le plan carré par le bas, se métamorphose en octogone par le haut; la tour, dont toutes les fenêtres sont dissemblables: successi-

vement simples, accolées deux à deux, géminées sous une seule arcade, élancées ou écrasées, terminées par l'ogive ou le plein cintre; c'est la tour et le clocher, le cachet et l'accessoire indispensables de l'église. Passons maintenant à la façade-ouest. Le portail, très-simple de composition, n'a presque pas souffert de la sollicitude des restaurateurs. S'il n'était les deux fenêtres des bas-côtés, qui ont été refaites autrefois en style flamboyant, ce portail serait encore dans son état primitif. Toutes les baies y sont ogivales sans aucune exception; celles qui sont pratiquées au-dessus de la porte sont disposées trois à trois, sur deux rangs; celle du milieu est plus large, plus élevée que celles adjacentes; au-dessus du premier rang de fenêtres apparaît l'*oculus*, petit œil-de-bœuf circulaire, emblème que l'on rencontre dans presque tous les pignons romans.

Du côté sud, l'église n'a plus rien à nous offrir de nouveau; c'est la reproduction, moins la tour, de la façade nord.

Tels sont les caractères que présente l'extérieur de l'église. Venons maintenant à l'extérieur, et pour en examiner l'ensemble, arrêtons-nous sur le seuil du portail ouest. Là, nous voyons d'abord, au fond, de minces colonnes qui supportent des arcades ogivales couronnées par une corniche; ensuite le triforium figuré par des colonnes d'ordres diversement composés et qui reçoivent la retombée de cintres semi-circulaires, et au dessus une corniche sépare ce triforium des larges fenêtres percées dans la partie supérieure des murs. Toute cette partie est de style ogival mêlé de renaissance.

Sur les côtés de la grande nef, sont de graves piliers réunis par des ogives surbaissées, et dont le dessus est également rempli par une galerie; mais ici, cette galerie est composée d'arcades ogivales encadrées deux à deux dans un plein cintre; ces arcades reposent alternativement sur une simple colonne isolée et sur trois colonnettes engagées, réunies en faisceau, ou bien sur un pilier octogonal. Les colonnes et les colonnettes, détachées par un vide très-profond du nu de la muraille, produisent un effet d'ombre charmant sur lequel elles se détachent vigou-

reusement éclairées. Au-dessus de ce triforium se trouve la rangée de fenêtres ogivales qui éclairent la grande nef.

Les bas-côtés ne présentent qu'une série d'arcades, semblables à celles de la nef principale, reposant également sur les piliers qui entourent cette nef et sur des demi piliers autrefois engagés dans la muraille; on a enlevé les murs latéraux en laissant simplement subsister ces demi-piliers, et on a accolé une chapelle entre chaque intervalle qui les séparait, de telle sorte que le monument, primitivement dépourvu de chapelles le long des bas-côtés, en compte aujourd'hui huit jusqu'à l'entrée du chœur. Ces chapelles, élevées pendant le *xv^e* siècle, sont simplement closes par de petits parpaings en pierre de taille dans lesquels on a réservé de larges fenêtres ornées de vitraux historiques.

DISPOSITION DU PLAN PRIMITIF (pl. 1^{re}).

Vu dans son état actuel, le plan de l'église Saint-Eusèbe est très-irrégulier, bien que, dans son état primitif, à en juger par ce qu'il en reste, il devait avoir une parfaite régularité, ainsi que nous pouvons nous en convaincre en supprimant toutes les additions faites postérieurement; on s'en rendra plus fidèlement compte en jetant les yeux sur le plan que nous en avons dressé et dans lequel nous n'avons figuré que ce que nous avons pu reconnaître comme devant appartenir à l'église primitive. Cette église, ainsi réduite, se composait donc d'une nef principale et de deux petites nefs latérales. Ces trois nefs sont terminées carrément à l'ouest. Tout l'ancien chevet ayant disparu au *xvi^e* siècle, il est impossible, aujourd'hui, d'en reconnaître la disposition.

La plupart des églises d'Auxerre, telles que celles de Saint-Germain, de Saint-Amatre et de Saint-Etienne ont possédé des cryptes; celle qui nous occupe paraît en avoir toujours été dépourvue; nous ne voyons pas non plus qu'il y ait jamais eu de transsepts.

ORIENTATION.

L'axe du chœur ne correspond point exactement à celui de la nef

principale ; il y a même une déviation assez importante qui fait pencher du côté sud la partie orientale de l'église, à partir du quatrième pilier. Ni l'un ni l'autre de ces axes n'est dirigé précisément de l'est à l'ouest, il y a une inclinaison de 8°-08' (ancienne division) du côté droit. Cette déviation est généralement regardée comme une pieuse imitation inspirée par la position du Christ expirant sur la croix (... *inclinato capite expiravit*).

Un fait digne de remarque, c'est que la brisure de l'axe du chœur et de la nef ne se fait ressentir que sur une rangée de piliers, celle de droite ; celle au nord est parfaitement régulière ; de sorte que la distance des piliers va en augmentant au fur et à mesure qu'on approche de l'est. Le collatéral sud suit le parallélisme des piliers et offre, conséquemment, la même déviation.

DESCRIPTION DU PLAN DE L'ÉGLISE (pl. 2).

Le plan de l'ancienne église présente, comme nous l'avons dit plus haut, trois nefs terminées en ligne droite à l'ouest. Les bas-côtés parallèles à la nef centrale sont séparés chacun par quatre piliers assez bien conservés ; le chœur est ensuite fermé de chaque côté par deux arcades, puis par trois autres qui l'entourent à l'est formant un hémicycle ; ces sept arcades du chœur sont supportées par quatre piliers et par quatre colonnes isolées ; deux de ces piliers sont à peu près dans leur état primitif et les deux autres ont été entaillés pour y souder des moulures du XVII^e siècle.

Les piliers intérieurs de l'église affectent tous la même forme, excepté ceux qui, au nord, sont destinés à supporter le clocher ; ces derniers paraissent même n'avoir jamais eu le même aspect que les autres ; et, chose étrange, bien qu'ils soient appelés à porter une charge beaucoup plus considérable, ils ont cependant moins de superficie en plan. Du reste, ils sont évidemment d'une époque antérieure, ce qui explique alors cette différence de forme.

Le plan primitif se résume donc ainsi : trois nefs séparées par deux

rangées de piliers, les deux nefs latérales étant closes par des murs dans lesquels se trouvaient engagés, intérieurement, des demi-piliers et, extérieurement, des contre-forts carrés peu saillants qui maintenaient la poussée des voûtes.

Au xvr^e siècle, le mur qui fermait la petite nef, du côté sud, fut démoli entre les piliers seulement, et l'on a reconstruit, dans l'alignement des contre-forts un mince parpaing en pierre de taille; de sorte qu'on a utilisé l'épaisseur de l'ancien mur et la saillie des piliers extérieurs pour y établir cinq chapelles. Le cinquième pilier, au sud, est encore intact à l'extérieur; un pan de mur, dans lequel est pratiquée la porte donnant dans le vestibule à côté de ce pilier, fait aussi partie de l'ancien édifice; la porte elle-même n'a subi aucune altération; c'est, indubitablement, par cette porte que l'on entraît du prieuré dans l'église. Les sacristies qui se trouvent au-delà sont de construction moderne.

Du côté nord, le plan de l'ancien mur a été conservé jusqu'au premier pilier; de celui-ci au second, on a démoli le mur pour y pratiquer une porte latérale élevée au xviii^e siècle, et entre tous les autres, on a défoncé l'ancienne clôture pour y former cinq chapelles; ces chapelles ne sont pas, comme celles au sud, prises à partir de la saillie des piliers extérieurs; on a, au contraire, démoli en partie ces piliers et on leur a soudé de nouveaux pans de murs qui ont plus ou moins de saillie à l'extérieur, selon, pour ainsi dire, le hasard ou le caprice des artistes; et non-seulement ces chapelles sont plus ou moins saillantes sur le plan de l'édifice primitif, mais encore elles sont plus ou moins élevées selon les diverses conceptions des architectes, qui ne considéraient dans leur création que leur propre travail, sans aucun égard pour celui qui l'avoisinaît.

Les piliers qui supportent le clocher sont presque tous dans leur état primitif; on y a seulement ajouté des pilastres modernes qui, sur les trois faces sud, est et ouest, reçoivent la retombée d'arcs-doubleaux, plein cintre, érigés dans le but de soutenir l'édifice qui menaçait ruine.

En construisant le gros pilier qu'on voit à l'extérieur, à l'ouest de la tour, on a démolé l'ancienne tourelle dans laquelle se trouvait inscrit l'escalier qui montait seulement, comme aujourd'hui, jusqu'aux voûtes des bas-côtés, et on a reporté au nord de ce pilier le nouvel escalier qui est renfermé dans une cage carrée; l'ancienne tourelle, dans sa partie dégagée, avait au contraire, à l'extérieur, la forme d'un octogone.

Au xvi^e siècle, en refaisant le chevet, on a prolongé les collatéraux autour du chœur, et des chapelles ont été placées au nord-est et au sud-est du rond-point; ces chapelles ne se trouvent séparées des bas-côtés que par une simple colonnette isolée qui reçoit la retombée de six arcs-doubleaux et nervures. A l'est, l'église est terminée par un chevet dont le plan, assez singulier, fait saillie en dehors, et forme la chapelle dédiée à la sainte Vierge, chapelle dans laquelle l'architecte a déployé tout son génie pour la décorer et en faire un monument privilégié. Cette vénération qu'avaient les artistes pour la mère du Christ, se trouve généralement reproduite dans toutes les églises du moyen-âge.

DATES DES CONSTRUCTIONS.

Avant d'aller plus loin et de décrire chaque partie de l'édifice, il convient de parler, succinctement, des époques auxquelles on peut faire remonter chacun des styles qu'on observe dans ce monument. Malheureusement pour les études archéologiques, les chartes manquent, les chroniqueurs sont muets, l'histoire se tait, et l'on ne peut aujourd'hui retrouver aucun renseignement précis sur ces dates. C'est une immense lacune qui détruit presque tout le mérite d'une monographie et qui place l'archéologue sur un terrain aride, où il doit, à chaque pas, regarder autour de lui pour savoir s'il suit bien la véritable route, et s'il ne s'égare point au milieu des sentiers, toujours très-difficiles, qui lui sont tracés par les principes archéologiques. Effectivement, bien que les constructions d'une même époque, à partir du xii^e siècle jusqu'au xvi^e, présentent, dans le centre et le nord de la France, à peu

près les mêmes caractères, les mêmes principes généraux, on ne peut cependant s'empêcher de reconnaître que ces constructions ont toujours, et surtout pendant le XII^e siècle, chacune un certain cachet particulier, qui est le résultat des connaissances plus ou moins avancées des constructeurs, et qui provient même de l'influence des matériaux. Sans doute, il y a des caractères généraux qu'on ne peut nier, dont l'authenticité a été parfaitement établie par tous les édifices à dates certaines; mais en examinant soigneusement les détails, on retrouve dans tous quelques différences, plus ou moins marquées, selon que les artistes avaient puisé à telle ou telle source les éléments de leur art. Il n'y avait donc, à vrai dire, que le maître de l'œuvre, l'architecte proprement dit, qui disposât son ensemble selon les localités, les circonstances, les ressources, mais aussi suivant les grands principes si généralement admis et répandus dans chaque période. Tous les détails étant ensuite abandonnés au génie, au talent de chaque artiste, il s'ensuit que ces détails doivent varier, nécessairement, et différer à chaque pas; c'est ce qu'on remarque, en effet, même dans un seul édifice.

Ces réflexions nous paraissent tellement justes et fondées, que nous n'avons que très-rarement observé, dans les monuments d'une même époque, une ressemblance parfaite dans les sculptures et même parfois dans les moulures; et cela se remarque surtout si l'on met en parallèle les églises des campagnes avec celles des villes, bien que les artistes qui édifiaient ces petites églises allassent s'inspirer sur les travaux des grandes; on ne voit généralement qu'une imitation imparfaite de celles qui servaient de modèles, de noyaux, celles des chefs-lieux; nous serions même tenté de croire que là où la sculpture et les décorations se présentent identiquement les mêmes, ce serait le même sculpteur, ou du moins ses élèves immédiats qui les auraient traitées.

Mais, si au XII^e siècle surtout, où les constructions religieuses étaient élevées très-activement; si au XIII^e siècle, où les grands principes étaient définitivement arrêtés et mis en pratique par une foule innombrable d'architectes, qui semblent être sortis de la même école

et des mêmes ateliers, pour se répandre sur tout le nord et le centre de la France ; si, disons-nous, à cette époque de glorieuse mémoire pour le style si pur, si noble et si élégant de nos belles cathédrales, on trouve çà et là des variétés de détails qui ne sont dûs, ainsi que nous le disions plus haut, qu'au génie des artistes et à leur grande émulation, que dire de l'ensemble des caractères de cette intéressante époque qui l'a précédée, où l'architecture hésitait, au contraire, dans chaque lieu, dans chaque pays ; où l'architecture, prenant tantôt une forme tantôt une autre ; acceptant celle-ci, rejetant celle-là, mélangeait plusieurs styles qu'elle créait, les transformant et cherchant constamment un point de repère sur lequel elle pût se fixer ; point qui n'exista définitivement qu'avec les premières années du XIII^e siècle.

C'est là, précisément, que gisent les difficultés de la chronologie des monuments de transition. Une nouvelle forme, résultat de deux segments de cercle, figurant ce qu'on appelle une ogive, venait de naître, et terminait les baies à la place du demi-cercle ; il s'agissait de développer cette forme ; l'application en fut faite de mille manières, et de là en sont résultés de nombreux essais. Mais dans ces essais, qu'on ne croie pas cependant que chacun agissait selon son caprice et guidé par de pures inventions, plus ou moins justes ; tous, au contraire, avaient un but commun déjà grandement répandu, et connu de la majeure partie des constructeurs chrétiens : l'élanement des formes, caractère de cette belle ogive qui devait sitôt régner en souveraine, lorsque toutes ses propriétés seraient développées. Les monuments de *transition* ont donc ce cachet particulier, que tout en se rapprochant plus ou moins de l'art roman, ils tendent constamment à se parer de l'ogive, à se l'approprier en sondant les éléments. Aussi, à moins que l'édifice ne soit de l'époque antérieure à la transition, on verra toujours, dans les fenêtres, bien que le plein cintre y règne encore exclusivement, une tendance à s'élever, à s'élaner et à se dégager des formes lourdes et sévères qui les caractérisaient auparavant ; et à faire çà et là une application d'ogive, très-timide d'abord, c'est-à-dire protégée par le plein cintre qui l'enveloppe, puis seule et alternée

avec la forme semi-circulaire et, enfin, bientôt enhardie au point de régner exclusivement.

La série des monuments élevés pendant cette période, est donc une de celles où il est le plus difficile de préciser l'époque exacte de la construction, par ses caractères architectoniques seulement; cette période a duré près d'un siècle, pendant lequel on a bâti des édifices qui ont tous un caractère commun, il est vrai, en ce sens qu'ils semblent aspirer à cet air d'élanement, prélude de la belle époque ogivale, mais qui sont très-différents sous tous les autres rapports, soit dans leur décoration, soit dans leurs dispositions.

Le commencement de cette époque de transition a été marqué par un incident qui complique encore la classification. Il y avait alors deux écoles, ainsi que nous le démontrerons plus tard, en comparant les tours de Saint-Germain et de Saint-Eusèbe; l'une, adoptée par le clergé, ne voulait point admettre la nouvelle forme dans ses constructions, et s'en tenait exclusivement à l'ancienne, bien que, malgré eux, les constructeurs en modifièrent les caractères en lui donnant plus d'élanement; la seconde école, dirigée par les laïcs, accepta, au contraire, l'ogive qu'elle associa au plein cintre, en cherchant à les faire harmoniser. Nous retrouverons, dans la tour de Saint-Germain, un spécimen de cette première école, et Saint-Eusèbe, grâce à la lenteur apportée dans sa construction, va nous fournir des exemples des premiers essais de la seconde, pendant le XII^e siècle.

Dans les anciennes constructions de Saint-Eusèbe, on distingue encore visiblement quatre époques bien caractérisées; la première et la plus ancienne que nous n'hésiterons pas à faire remonter vers la fin du XI^e siècle, ou aux premières années du XII^e, comprend la partie inférieure de la tour du côté du nord; à la deuxième (de 1110 à 1140) se rapporte le surplus de la tour et le clocher; la nef principale et les bas-côtés forment la troisième époque qu'on peut fixer de 1170 à 1190; et enfin, le portail ouest et les deux premières travées ouest de la grande nef, à partir du premier étage, ainsi que toutes les voûtes de cette même nef, viendraient ensuite tout près de l'an 1200.

Après avoir examiné les diverses parties de ces constructions, nous reviendrons sur la discussion de ces dates et nous essaierons, autant que nous le permettent le peu de renseignements que nous possédons, de prouver qu'elles sont, sinon très-exactes, du moins très-rapprochées de la vérité.

Lors de la reconstruction des nefs actuelles, on avait probablement laissé intact l'ancien chevet de l'église, bâti un demi siècle auparavant, et qui s'éroula ou menaçait ruine au xvi^e siècle ; car il est évident que s'il eût été refait en même temps que ces nefs, il aurait résisté comme elles.

Nous serons moins embarrassé pour fixer les époques des nouvelles constructions. parce qu'ici nous avons une date fixe ; sur un des piliers de la chapelle de la vierge, on lit :

- « Au mois de May que l'on compta
- » 1500 avec trente,
- » Ce Temple cy l'on commença
- » Pour prier Dieu ; c'estoyt l'entente
- » De..... qui fut l'inventeur,
- » Prions pour lui le Rédempteur,

Cette inscription ne laisse plus aucun doute sur la construction de cette chapelle, de celles adjacentes et du sanctuaire qui paraissent avoir été fondés d'un seul jet. L'auteur de ces constructions avait l'intention de refaire toute l'église d'après le style qu'il employa, car on voit, à côté de la tour, à l'ouest, un grand pilier, semblable à ceux du chevet, et qui avait été préparé pour recevoir la suite de la réédification des nefs ; pour le poser, on a fait le sacrifice de l'ancienne tour qui existait à sa place ; mais la guerre, que les discussions religieuses amenèrent à cette époque, empêcha sans doute de continuer les constructions dans ce nouveau style. Les habitants étaient alors obligés de se construire des nefs ; une pareille entreprise était impossible durant ces temps de calamités, aux paroissiens de Saint-Eusèbe, qui, par suite de leur pauvreté, ont enrichi la ville d'Auxerre des restes d'un précieux monument, lequel, sans cela, aurait disparu dans son

entier. Voyant qu'on ne pouvait refaire l'église à neuf, on se contenta d'ajouter aux collatéraux des chapelles qui sont, indubitablement, d'une époque postérieure au chevet; car on y remarque des différences très-sensibles dans l'architecture qui se ressentait de plus en plus des progrès de la renaissance.

DESCRIPTION DE LA TOUR (pl. 3).

La tour étant la partie la plus ancienne de l'église, c'est par elle que nous commencerons notre description, et pour la représenter dans son état primitif, nous la supposerons débarrassée de tout ce qui l'entourne; c'est afin de pouvoir juger plus facilement de la beauté de son ensemble et de ses proportions que nous avons supprimé dans notre lithographie, les piliers et les arceaux modernes qui lui sont accolés, les chapelles qui en masquent le soubassement et cette noire couverture qui en couvre le premier étage; maintenant, si nous la fixons, seule, dégagée de toute construction postérieure, et que nous l'examinions dans toute sa pureté, elle nous apparaîtra ennoblie par l'harmonie de son ensemble, la variété et la beauté de ses détails, l'élégance de ses formes, et la grandeur de son caractère.

Embrassons-la d'un seul regard de bas en haut, pour n'en voir que les parties principales: nous remarquerons d'abord sa forme carrée et flanquée de piliers harmonieusement proportionnés, jusqu'aux trois quarts, environ, de la hauteur; puis, passant de cette forme carrée à celle octogone, libre et dégagée, se soutenant seule et sans renfort. Nous distinguerons ensuite, dans la partie carrée, une division en trois étages, non compris le soubassement.

La partie octogonale forme un quatrième et dernier étage, couronné par une superbe corniche qui repose sur des modillons reliés par des arcatures circulaires; et enfin, une flèche à base octogonale termine l'édifice.

Après avoir embrassé l'ensemble de cette tour, revenons sur nos pas et détaillons un à un chaque étage, en commençant par le soubassement; étudions-en les variétés, les singularités, et voyons comment

au ^x^e siècle, on savait déjà, dans nos contrées, composer et orner les monuments de transition.

Soubassement (Pl. 3).

Au premier plan, façade nord, se dessine, pour le soubassement, une lourde arcade à plein-cintre, butée par les piliers; les pieds-droits unis qui reçoivent la retombée du cintre de cette arcade, ont seulement les angles ornés d'un profil composé d'un chanfrein, d'un filet et d'un cavet; au-dessus de la contre-clef, ouest, se trouve une petite ouverture à larges évasements, terminée également par un plein-cintre; ces deux ouvertures sont simplement percées dans la muraille, sans socle et sans impostes ni archivoltes ou autres décorations.

Pour chacune des trois autres faces qui se trouvent dans l'intérieur de l'église, il y a également une arcade qui supporte la tour; ces trois arcades sont ogivales; les piliers sont flanqués de pilastres qui reçoivent la retombée des cintres, et qui sont couronnés par de simples impostes; sur la fin du ^{xvi}^e siècle, ou peut-être même plus tard, on a fortifié ces piliers par d'autres pilastres d'ordre dorique; ces pilastres supportent de nouvelles arcades à plein-cintre, érigées en sous-œuvre sous les ogives. Cette addition fut faite dans le but de venir à l'aide des anciens cintres qui menaçaient ruine par suite de leur trop grande charge.

Du côté nord, un cordon, en partie masqué par la voûte de la chapelle moderne, couronne le soubassement, et sert d'appui au premier étage.

Premier étage (Pl. 4).

C'est ici que nous allons remarquer une de ces bizarreries qui n'ont pu être faites qu'à l'époque où les architectes n'avaient pas encore de système arrêté, ni de règles fixes dans leur ornementation; l'ogive y est modifiée de manière à faire croire qu'on n'osait pas encore l'employer dans toute sa pureté.

Sur le glacis, ou parement supérieur incliné de la corniche, s'élèvent quatre arcades continues et simulées, séparées entre elles par trois colonnes prismatiques, ou plutôt par des pilastres, ayant la forme d'un demi octogone ; ces pilastres, élevés chacun au-dessus d'une base appuyée sur un socle, sont couronnés de chapiteaux, dont les tailloirs carrés sont surmontés d'un second couronnement en forme d'impostes ; ce sont ces impostes qui reçoivent la retombée des cintres des ogives ; chaque arcade est formée de deux pierres qui se réunissent au sommet par un joint, en établissant ainsi quatre ogives équilatérales ; chaque arc de ces ogives est évidé de trois segments de cercle. Ces segments sont séparés entre eux par un plein égal à leur largeur et sont pourtournés par un petit éléçissement oblique qui en forme le cadre.

Verticalement au-dessus des trois pilastres, dans les tympans compris entre les cintres, sont sculptés en refouillement dans l'épaisseur du mur, trois rosaces : la première, à l'est, n'est que figurée, sans ornement ; celle du milieu se compose de cinq feuilles droites, et la troisième de quatre feuilles contournées ; ces feuilles sont assez régulièrement faites ; elles ont du relief et celles de la rosace du milieu surtout sont très gracieuses.

Les bases des pilastres sont camardes, profilées à peu près suivant la base antique, dégénérée, et tiennent un peu du sentiment byzantin ; elles sont toutes trois semblables et reposent chacune sur un socle carré. Les angles du premier pilastre, à l'est, sont arrondis ; ceux du milieu sont décorés différemment : ce pilastre a d'abord été tracé suivant la figure d'un carré dont on a ensuite entaillé les angles de place en place, de manière à lui donner, dans ces parties, la forme octogonale : les portions restantes du carré, par leur saillie, représentent des espèces de dents de scie qu'on a arrondies du côté des éléçissements ; cette disposition est très curieuse, par sa rareté, d'abord, et ensuite par la simplicité avec laquelle cette ornementation se trouve combinée en passant du carré à l'octogone.

Chacune de ces colonnes est couronnée d'un chapiteau différent : ces

chapiteaux ont été construits un peu en retraite, sur la face du mur, de telle sorte que le tailloir carré qui termine le chapiteau fût dans l'alignement des deux parties de murs qui, de chaque côté des arcades, forment pieds-droits; il en résulte que l'espèce d'imposte qui surmonte ces tailloirs est saillant sur l'alignement des faces de ces pieds-droits; ces derniers, eux-mêmes, sont couronnés dans le même plan par d'autres impostes de caractères différents.

Les trois chapiteaux sont séparés du fût par une baguette formant astragale; le premier, à l'est, représente un simple tronc de cône renversé, orné de fuseaux; la partie supérieure est coupée verticalement par la face du tailloir, ce qui le rapproche un peu de la forme du chapiteau dit cubique. Le deuxième chapiteau représente une corbeille sur laquelle sont détachées deux crosses dont l'une est arrondie, et l'autre, sillonnée de côtes; tout l'intervalle qui les sépare est rempli par une espèce de perle ou de tête de clou. Le troisième chapiteau est composé d'un rang de feuilles d'eau et d'un rang de crosses détachées au-dessus de ces feuilles.

Les couronnements ou impostes qui surmontent le tailloir de ces chapiteaux et le pied-droit, à l'est, sont composés d'un cavet ayant un peu moins d'un quart de circonférence de cercle, d'un filet à face oblique et d'un listel; les cavets sont ornés de têtes de clous irrégulièrement espacées, les unes plates, les autres plus ou moins saillantes, arrondies ou à côtes en forme de pyramides.

Du côté droit, l'imposte du pilastre diffère des autres en ce que le cavet y est remplacé par un quart de rond, sur lequel on a sculpté des entrelas figurés par des bandes à deux listels; ces bandes se croisent en passant alternativement l'une sur l'autre, et sont ornées de points creux et de petites têtes de clous.

Toute cette sculpture est grossièrement faite, sans régularité et sans symétrie; les feuilles semblables ne sont point égales, et un côté de chapiteau n'est point symétrique avec l'autre. Les perles ou têtes de clous ne sont point également espacées, ni de même grosseur, ni

exactement de même forme ; on observe partout de l'inhabileté , une main timide et un ciseau encore peu exercé.

Cette composition , presque insolite , est différente de l'ornementation de tout le reste de l'édifice , et l'exécution en est plus imparfaite ; on y remarque de la lourdeur , de la roidesse , de la grossièreté et des irrégularités qui choquent l'œil ; les ogives ne sont point égales , les chapiteaux ne sont pas de niveau et leurs moulures , quoique semblables , ne sont pas non plus égales ; l'astragale , mal arrondie , n'est pour ainsi dire , qu'ébauchée , et les chapiteaux , circulaires par le bas , bien qu'ils reposent sur des prismes , sont plus gros que ces prismes ; de là , on est amené à en conclure que l'exécution de cette partie , en la comparant à celle des parties supérieures a dû avoir lieu un certain laps de temps avant celles-ci , et qu'il a dû s'écouler au moins une quinzaine d'années avant qu'on ne continuât le dessus . Cette hypothèse se trouve confirmée , en outre , par la différence qui existe dans la maçonnerie elle-même : à l'intérieur de la tour , le parement de cette partie est en moellon , tandis que partout ailleurs les deux parements des murs sont en pierre de taille .

Il est essentiel de bien distinguer si réellement la tour a été montée sans interruption , ou s'il peut être probable que les travaux ont été interrompus après l'exécution de cette première partie . Le soubassement , dans lequel on a pratiqué une si lourde arcade et une petite ouverture un peu écrasée , semble , par sa simple décoration , démontrer aussi qu'il a dû être élevé quelque temps avant le deuxième étage , où le plein cintre se montre également , il est vrai , mais avec bien plus d'élégance . Ainsi tout parle pour cette hypothèse : le mode de travail , la différence de maçonnerie , les proportions plus lourdes et plus robustes , et la décoration plus originale , sont autant de caractères qui démontrent , d'une manière évidente , que ce soubassement est d'une date plus reculée que le reste de la tour .

Les deux faces , ouest et est , qui se trouvent au niveau de cette première ouverture , et que nous faisons remonter à l'époque de la construction du surplus de la tour , attendu que , suivant nous , on n'a utilisé , des

anciennes constructions, que le pan de mur au nord, ces deux faces, disons nous, étaient cachées par les combles des bas-côtés; il n'y a conséquemment point de décoration; on n'y voit qu'une seule porte à plate-bande carrée du côté ouest, et qui sert de communication entre les voûtes du bas-côté nord et celle de la tour. La quatrième face, au sud, formant la clôture de la grande nef, semble également n'avoir jamais été décorée.

DEUXIÈME ÉTAGE (Pl. 4.).

Si du premier étage nous passons au second, nous avons à franchir la saillie d'une corniche (Pl. 6, fig. 2), sur laquelle est appuyé ce deuxième étage; cette corniche est composée d'un quart de rond, d'un filet oblique et d'un listel. Le quart de rond est orné d'une espèce de raie de cœur.

La décoration du deuxième étage est, à fort peu de chose près, la même pour les trois faces visibles; sur la quatrième qui donne du côté de l'église, on voit, à l'intérieur de la tour, la trace d'une décoration semblable, mais, à l'intérieur de l'église, tout a disparu. Ce fait ne semblerait-il pas indiquer que la tour, déjà à cette hauteur, était dégagée sur tous les côtés: puisque la face tournée vers l'église était décorée comme les autres et que, conséquemment, la portion de nef qui se trouvait en face devait être très-basse, à la manière romane; et effectivement, il est probable qu'on n'a dû construire les quatre faces semblablement qu'à la condition qu'elles se trouvaient dans une position identique, c'est-à-dire apparente à l'extérieur. Du reste, le même fait s'observe au troisième étage, où les baies existent, bien qu'elles soient masquées par le comble, au dessus des voûtes de la grande nef; ces dispositions indiquent visiblement que l'église a nécessairement dû être construite après la tour.

Au premier étage, nous avons vu l'ogive se montrer au-dessus du plein cintre qui caractérise le soubassement; au second, nous allons voir le plein cintre, à son tour, succéder à l'ogive; mais ce n'est plus

ici comme là un plein-cintre lourd et écrasé, ce n'est plus l'arcade écourtée et affaissée; mais bien une arcade svelte et élancée qui, déjà, semble s'enhardir. Sur chacune des faces se trouvent pratiquées deux baies, séparées seulement par un pied-droit qui ne forme qu'une partie de l'épaisseur du mur; l'extérieur de ce pied-droit est orné de trois colonnettes, celle du milieu étant placée en avant-corps sur les deux autres. Ces baies forment deux ouvertures jumelles ornées, aux côtés est et ouest, de deux autres colonnettes qui, conjointement avec celles du milieu, reçoivent la retombée des archivoltes. Ces sept colonnes, sur la face principale au nord, sont alternativement rondes et prismatiques, savoir : celle au milieu, ronde, et les deux autres adjacentes, prismatiques; les colonnettes des extrémités, qui correspondent symétriquement à la colonnette du milieu sont prismatiques, et les deux autres, circulaires; de sorte que les mêmes moulures des archivoltes, qui reposent sur une colonne circulaire du milieu viennent s'appuyer sur une colonne prismatique des côtés, et réciproquement. Cette disposition n'est point la même sur chacune des deux autres faces, est et ouest; à l'est, il n'y a que six colonnes circulaires; le milieu du trumeau entre les deux baies est, à l'extérieur, occupé par un pilastre dont les angles sont chanfreinés; une colonne est placée de chaque côté de ce pilastre, dans un renforcement. Les deux ouvertures de la façade ouest sont ornées de sept colonnettes circulaires.

Les embases et les socles de ces colonnes sont immédiatement appuyés sur la corniche. Les embases, pour les colonnes prismatiques, ne sont formées que de moulures anguleuses (pl. 6, fig. 9 et 10); ainsi, le boudin du haut est remplacé par un listel à un ou deux chanfreins, la scotie seule est arrondie, et le tore du bas ne porte également qu'un ou deux chanfreins. Ces mêmes moulures, pour les colonnes cylindriques sont toutes arrondies (pl. 6, fig. 8), de sorte que le système prismatique ou circulaire est suivi régulièrement, même dans les détails des moulures de chaque colonne.

Les chapiteaux de ces colonnettes ont leurs ornements variés pour

chacune d'elles : le premier, à l'est, est évasé en haut en forme de corbeille, de laquelle se détachent des volutes ou crosses à boules qui rattachent le carré du tailloir. Le deuxième n'a aucune décoration; il a la forme d'un tronc de cône renversé et coupé par des plans verticaux sur les quatre faces; ce qui constitue le chapiteau dit cubique, auquel quelques auteurs donnent une origine byzantine; et que d'autres attribuent à l'invention des peuples Germaniques. Le troisième chapiteau et le cinquième sont semblables; sur la corbeille sont sculptées deux têtes : l'une humaine, est placée sous l'angle du tailloir du côté de la baie, et l'autre, placée de face, représente un animal fantastique, la gueule ouverte appuyée contre la tête humaine qu'elle semble vouloir mordre. Les quatrième et sixième chapiteaux sont ornés de deux rangs de feuilles qui se détachent de la masse des corbeilles; enfin, le septième, à l'ouest, n'est décoré que de crosses ou volutes, allant comme les feuilles des autres chapiteaux se recourber sous les angles du tailloir.

Les deux têtes humaines ont à peine les qualités nécessaires pour être reconnues telles, tant elles sont difformes et mal sculptées; elles n'ont ni barbe ni cheveux, et les caractères en sont tellement vagues et rustiques, et tellement écartés des proportions de la nature, qu'il est impossible de deviner à quel sexe elles appartiennent. Les têtes d'animaux ne sont pas plus artistement faites; les yeux, principalement, sont d'une exécution toute particulière qui ne peut appartenir qu'à l'enfance de la statuaire; ils sont simplement tracés comme ceux des têtes humaines, par une espèce d'ellipse avec une ou deux raies autour pour représenter les paupières et les sourcils, et un trou au milieu pour indiquer la prunelle.

Les chapiteaux des autres baies, à l'est et à l'ouest, sont à peu près les mêmes que ceux de la face nord; ils ont aussi la forme d'un cône renversé sur lequel se détachent des crosses à boule qui vont se recourber sous l'angle du tailloir.

Les impostes au-dessus de ces tailloirs sont toutes les mêmes : une cymaise et un listel séparés entre eux par un filet oblique en font tout l'ornement; le tout est saillant sur le nu du mur. A l'occasion de

cette cymaise que nous voyons apparaître ici pour la première fois nous ferons une observation qui viendra encore à l'appui de ce que nous avons avancé sur les dates de la partie inférieure du nord et du surplus de la tour. La cymaise, telle qu'elle est à Saint-Eusèbe, est celle que M. Ramée appelle le profil en S et qui fut employé, dit-il, « avec profusion pendant tout le XII^e siècle, lors de la décadence du plein cintre, et même pendant les premières années du XIII^e. » Avant la cymaise a régné le cavet et le talon renversé qui avaient, eux, en partie détrôné le chanfrein roman. Dans les plus anciennes églises, la corniche ne fut presque toujours formée que d'un listel avec un chanfrein au-dessous ; dans d'autres un peu moins anciennes, ce chanfrein fut remplacé par le cavet qui, lui-même, devait bientôt se transformer en cymaise. Nous ne prétendons point dire par là que les anciennes moulures aient complètement disparu des édifices pour faire place aux nouvelles, et qu'après l'adoption générale de la cymaise, le cavet et même le chanfrein n'aient point été employés ; ce serait contredire la marche de vacillation qui eut lieu pendant la fin de la période romane et pendant toute celle de transition. Ainsi, à Druyes, dans l'église, qui est de style pur roman, on a employé la cymaise pour la corniche des murs de la nef centrale, et dans celle de Beines qui est du XIII^e siècle, le cavet règne à côté de cette moulure. Mais l'église de Druyes est un roman qui touche de près à la transition, et le cavet employé à Beines est léger et gracieux ; il se trouve loin de la rusticité de celui du premier étage de la tour qui nous occupe. Ainsi donc, pour nous, il est indubitable que la cymaise qui se fait remarquer, à partir du deuxième étage, dans tout le haut de la tour, que cette cymaise qui y est employée systématiquement et presque à profusion, que cette moulure gracieuse, comparée à la lourdeur du cavet qui règne au-dessous, est encore un caractère évident de la différence d'époques que nous avons consignée pour ces deux parties.

L'archivolte qui borde le plein cintre des baies (*pl. 6, fig. 5*), est un joli composé de listels, filets, congés, bandeaux et boudins, le tout pris dans la masse du mur, sauf le listel et le congé formant l'encadrement

qui sont un peu saillants, comme pour abriter tout le reste. Les congés sont ornés de têtes de clous qui, bien qu'ils soient inégalement espacés, produisent un effet très-agréable et donnent un air de délicatesse à cette composition. Les boudins viennent se reposer à peu près sur le centre des colonnettes, quoique le diamètre en soit plus petit.

TROISIÈME ÉTAGE (Pl. 5).

Au troisième étage, les quatre faces sont encore, à bien peu de différence près, les mêmes; chacune d'elles est percée de deux baies géminées, séparées par un pilastre et terminées chacune par une ogive équilatérale; ces deux ogives sont encadrées par un plein cintre figurant par le haut une baie simulée.

Nous voilà de retour à l'ogive après avoir successivement passé par le plein cintre, l'ogive et le plein cintre. Cette dernière ogive se trouve suivie d'un troisième plein cintre au quatrième étage; ces trois pleins cintres encadrent donc deux ogives; l'alternance est régulière de bas en haut. Nous remarquons, toutefois, qu'ici l'ogive n'ose pas se montrer seule, et vient encore se placer sous la protection du demi-cercle qui semble la défendre sous la charge du poids supérieur. Mais jusqu'à présent, l'ogive et le plein cintre étaient isolés chacun séparément; ici, pour faire diversion, ils s'unissent, ils se combinent, ils s'associent, pour ainsi dire.

L'ogive repose sur le pilier central et sur une colonnette placée de chaque côté; une autre colonnette, placée aussi de chaque côté et en avant-corps sur celle qui porte l'ogive, reçoit la retombée de l'archivolte semi-circulaire qui encadre le tout. Sur la face est, il n'y a pas de colonnettes de chaque côté; les archivoltes portent simplement sur des pilastres placés en arrière-corps du parement du mur. L'archivolte circulaire (pl. 6., fig. 6), est profilée de moulures semblables à la partie supérieure des archivoltes du deuxième étage; seulement le congé orné de perles, qui touche au dernier membre de moulure, est remplacé, au troisième étage, par une suite de dents de scie. Le pourtour des ogives est profilé d'un boudin dégagé par deux cavets. Les im-

postes sur lesquelles vient reposer la grande archivolté, se prolongent au-delà des colonnettes en dehors, et le rang de dents de scie se prolonge de même de chaque côté, au-dessus de ces impostes qu'il dépasse même un peu (*V. la vue, pl. 3*).

Les colonnes sont circulaires; le pilier du milieu représente un prisme ayant en plan la forme d'un rectangle, terminé à chacune de ses extrémités : par une colonnette cylindrique pour les façades sud, est et ouest, et pour la façade nord, par une espèce de colonnette prismatique engagée, dont cinq pans sont détachés de la masse; cette espèce de colonnette n'existe, toutefois, que dans une partie de la longueur (*pl. 3*), le haut et le bas conservant la forme rectangulaire. Les embases ont les mêmes moulures que celles des colonnes du deuxième étage et sont arrondies ou prismatiques, indifféremment, sans ordre régulièrement suivi, et, pour ainsi dire, suivant le caprice des sculpteurs; la dernière, à l'ouest, face nord, porte une pale ronde sur chaque angle du socle.

Les chapiteaux sont composés d'un, ou plus généralement, de deux rangs de feuilles à rebords recourbés et dont le dernier rang se termine en volute arrondie aux angles; pour quelques-uns, la volute est remplacée par une feuille d'eau.

L'imposte, (*pl. 6, fig. 7*) est exactement semblable à celui du deuxième étage, c'est-à-dire composé de la cymaise, du listel et du filet; du côté est, la cymaise (pour l'imposte du pilastre) est remplacée par un cavet orné de têtes de clous ronds.

Les corniches sur lesquelles reposent les baies de cet étage ne sont pas les mêmes sur toutes les faces; celles des côtés nord et ouest sont ornées d'un rang de feuilles entablées fixées sur un cavet, avec filet et listel au-dessus (*pl. 6, fig. 3*); ces feuilles rappellent la forme de celles des chapiteaux; à l'est, la corniche est profilée comme les impostes à cymaïses; celle de la face sud est cachée par les reins de la voûte de la nef.

Les piliers butants ou contreforts qui soutiennent les angles de la tour à l'extérieur viennent tous s'amortir sous l'imposte du troisième

étage (*pl. 3*) ; ils ont leurs trois faces unies, à l'exception des piliers au nord, dont le côté nord est divisé par plusieurs retraites établies à différentes hauteurs ; chacune de ces retraites est raccordée par un plan incliné, sans saillie formant cordon, comme on l'observe dans plusieurs localités ; ces contre-forts sont terminés en glacis à leur partie supérieure.

À partir de l'imposte des baies du troisième étage, la tour, libre et dégagée de ses piliers, conserve pure, sur une très petite hauteur, sa forme rectangulaire, car avant que d'arriver au quatrième étage, cette forme s'altère et se transforme en octogone irrégulier en coupant les quatre angles, et en réservant les faces principales plus larges que celles des pans coupés. Les retraites opérées par cette transformation du carré à l'octogone sont couvertes à l'extérieur par des plans inclinés ; et enfin un cordon orné de dents de scie (*pl. 6, fig. 4*) circule tout autour de l'édifice, un peu au dessus de ces retraites, de manière à isoler complètement du troisième étage, le quatrième et dernier qui se trouve aussi avoir sa physionomie propre, toute particulière et différente des autres.

QUATRIÈME ÉTAGE (*pl. 3 et 5*).

Cet étage est très-irrégulier dans la décoration de chaque façade ; les quatre faces principales sont percées chacune d'une baie à plein cintre plus large que les ouvertures des petites faces ; ces larges baies ont une ou deux colonnes pour porter l'archivolte qui varie aussi pour chacune d'elles, et les baies des petites faces n'ont ni leurs naissances, ni leur appui au même niveau que les autres : leurs archivoltes diffèrent également entre elles et avec celles des faces principales : toutefois ces dissemblances ne proviennent que par le plus ou le moins de moulures employées, lesquelles moulures, prises en particulier, sont exactement les mêmes que celles des deux autres étages inférieurs à celui-ci.

Sur la face nord, la baie a deux colonnettes de chaque côté ; les impostes (*pl. 6, fig. 7*), font une légère saillie en dehors de ces colon-

nettes, et le dernier membre de moulure de l'archivolte, ainsi que l'avant-dernier, ornés de têtes de clous, s'étendent horizontalement au-dessus de ces impostes jusqu'aux angles de la tour où ils rencontrent les cordons des faces adjacentes (pl. 5); ces cordons sont d'un profil différent, quoiqu'ils forment, pour ainsi dire, la continuité de ces deux membres de moulures. Le profil de ces cordons sert d'imposte aux baies des petites faces, et est composé de la cymaise et de ses accessoires de rigueur. La petite baie nord-est a le cavet de son archivolte orné de perles. L'ouverture de la façade sud n'a qu'une colonne de chaque côté, bien que son archivolte soit aussi compliquée que pour les baies qui ont deux colonnettes. Les petites baies n'en ont pas du tout; leurs archivoltes portent sur des pieds-droits à redents.

Le plein cintre se montre ici dans toute sa pureté et établit encore une variété avec celui du second étage où il se trouve géminé. Les bases des colonnes sont toujours les mêmes, et les chapiteaux sont moins ornés; leur décoration ne se compose que de simples volutes qui se détachent de la masse; seulement, les bases et les chapiteaux sont plus soignés qu'au-dessous et ont déjà marqué un pas en avant vers le progrès de la sculpture.

CORNICHE. (pl. 6, fig. 1).

Enfin la tour est couronnée par une superbe corniche dont le profil est le même tout au pourtour; mais la forme des modillons qui la supportent varie; sur la façade nord et les retours à l'est et à l'ouest, les modillons sont plats, réunis par des arcs semi-circulaires, et terminés en bas par deux échancrures carrées, une de chaque côté. Le pourtour de chaque modillon est orné d'un petit boudin élégi dans la masse. Sur la façade sud et les retours; ces modillons sont arrondis par le bas, et au lieu d'être plats comme sur les autres côtés, ils sont chanfreinés; l'arcade qui les sépare, au nord, est remplacée, au sud, par un cintre élégi en accolade dans la partie supérieure.

La corniche est composée : 1° d'un segment de cercle formant une

espèce de quart de rond qui a, toutefois, plus d'un quart de circonférence en développement; cette moulure est surmontée d'un listel ou bandeau dont elle est séparée par un petit filet : elle se raccorde avec ce dernier par un léger arrondissement ; 2° d'une grosse cymaise dont la partie inférieure vient se joindre au bandeau par une petite courbe concave ; et 3° d'un cavet et de deux listels qui se touchent, l'un étant vertical et l'autre incliné.

FLECHE.

Sur le sommet de la tour est plantée la flèche pyramidale à base octogone, qui surmonte le haut de la tour. On a fait disparaître la différence qui existe sur les largeurs des faces du quatrième étage, pour donner à cette flèche une base régulière, de sorte que la retraite qu'elle forme sur la tour est plus large pour les petites faces que pour les grandes. Cette flèche a ses huit pans droits, sans bombement extérieur, et ses angles formés chacun d'un boudin. Les huit boudins, après s'être joints en haut, s'élèvent ensuite verticalement en faisceau pour supporter le couronnement.

Du couronnement primitif on n'a conservé que la base ; le dessus a disparu. Celui qui termine cette magnifique flèche romane est du XVI^e siècle. La perte de l'ancien est d'autant plus à regretter que le monument eût pu être rétabli dans tout son entier primitif. Dans les quatre pans principaux on a, postérieurement à la construction primitive, percé, à la base et en haut, vers le XVI^e siècle, des ouvertures que nous avons supprimées dans notre dessin, afin de reproduire autant que possible l'œuvre telle qu'elle est sortie au XII^e siècle des mains des constructeurs.

OBSERVATIONS SUR LA DISPOSITION DES COLONNETTES.

Cette tour ne dément en rien le système généralement adopté partout ailleurs pour le placement des colonnes pendant la période à laquelle nous la rapportons. La colonne romane, et après elle la colonne de

transition, et même quelquefois celle du *xiii^e* siècle ne veut pas être placée en saillie sur le nu des murs des édifices qu'elle orne ; au contraire, elle se loge toujours dans des renforcements pris sur l'épaisseur de ces murs ; elle est assise à côté des baies, dans des redents carrés, formés sur les tableaux, et s'élève fièrement dans cette espèce de large feuillure, seule, isolée et sans tenir en quoi que ce soit au plein de la muraille ; elle est même en retraite sur la ligne des parements, de toute la saillie de son socle et du tailloir de son chapiteau ; de sorte que les tailloirs et les chapiteaux des colonnes semblent faire partie du mur, et qu'en ces deux endroits seulement ce mur n'a subi aucune modification.

Lorsqu'il y a deux colonnettes d'un côté, elles sont toujours placées l'une en retraite sur l'autre ; alors, la face du socle de celle qui est en avant se trouve dans l'alignement du mur et en suit le prolongement ; le socle de la deuxième est en retraite sur le premier et a aussi une face dans le prolongement du tableau. Les faces carrées des tailloirs sont disposées de même et ont les mêmes dimensions ; il en résulte que les socles et les tailloirs ne font qu'une retraite, tandis que les redents du mur en font deux.

L'assemblage de moulures auquel nous avons donné le nom d'imposte et qui couronne les chapiteaux, est donc aussi saillant sur le mur que sur le tailloir ; il n'y a, conséquemment, pas de raison pour qu'en dehors des baies on le limite à tel endroit plutôt qu'à tel autre ; c'est ce qui est cause apparemment que la longueur de ces impostes n'est point la même de chaque côté et qu'on la fixait d'une manière arbitraire ou peut-être suivant que la pierre dont on se servait était plus ou moins longue. Ce prolongement de l'imposte était nécessaire pour recevoir la retombée des derniers membres de moulures de l'archivolte dont la largeur dépassait généralement celle des deux colonnes réunies ; cette saillie des impostes servait, pour ainsi dire d'appui à ces membres de moulures.

Depuis le premier étage jusqu'au dernier, et sur toutes les faces, cette disposition est observée ; pour le cas où il n'y a qu'une seule colon-

nette, le mur à l'endroit du socle et du tailloir n'est point interrompu, et la face extérieure vient se joindre carrément avec le tableau des baies. L'évidement où est placée la colonne semble donc avoir été fait tout exprès pour la recevoir et pour donner plus de légèreté et de grâce aux jambages.

Nous avons insisté sur cette observation, parce qu'elle n'a point encore été faite, que nous sachions du moins, et que cette disposition nous a paru constante, et généralement usée dans tous les monuments romans et de transition que nous avons visités, ou dont nous avons examiné les dessins. Elle nous paraît en être un des types particuliers, et nous appelons l'attention des archéologues sur cette particularité, pour rechercher, dans leurs observations, s'ils ne rencontreraient pas des exemples où la colonnette des baies serait placée différemment.

INTÉRIEUR DE LA TOUR.

A partir du bas, l'intérieur de la tour est carré jusqu'au troisième étage où, comme à l'extérieur, les parois forment un octogone; les quatre nouveaux côtés placés dans les angles sont supportés chacun par une trompe semi-circulaire. On comprenait déjà à cette époque que l'arcade pouvait être d'une grande ressource pour porter de fortes charges, puisque sur une simple trompe on appuyait tout un côté de la flèche; mais profitant de ce qu'au dernier étage il fallait beaucoup d'ouvertures pour laisser échapper le son des cloches qui y étaient placées, on fit, sur les petites faces comme sur les grandes, des fenêtres semi-circulaires, qui eurent l'avantage de décharger les trompes et de reporter le poids supérieur sur les angles, presque à plomb des contre-forts.

Toutes les baies à l'intérieur sont sans ornements; elles dessinent simplement leur forme par une arête vive, résultant de l'intersection des tableaux et du parement intérieur; cette arête suit tout le contour des baies et n'est interrompue que par le bout des impostes qui vient affleurer la face interne.

On ne voit aucune trace de voûtes ; il n'y a probablement jamais existé que celle qui couvrait le bas côté et qui fut remplacée par une autre de style renaissance. Les divisions des étages se faisaient par des planchers en charpente, sur lesquels on arrivait par des échelles en bois, placées à l'intérieur. Les pièces de bois principales étaient appuyées par bouts dans des trous pratiqués dans les murailles et soutenues le long des parois par des corbeaux en pierre.

Les parois intérieures des quatre façades principales, continuent à s'élever verticalement au-dessus du niveau de l'entablement, jusqu'à ce qu'elles rencontrent la face rampante de la flèche ; de sorte que cette flèche est plus épaisse à sa base qu'au-dessus de cette jonction, d'où elle conserve ensuite une épaisseur régulière. Vis-à-vis des petites faces de la tour, cette épaisseur est nécessairement moindre à la base que vis-à-vis des grandes, en raison de l'irrégularité de l'octogone ; et si leurs parois intérieures eussent été verticales comme les autres, elles auraient rencontré le parement de la flèche bien avant celles des grandes faces ; pour remédier à cette irrégularité, on a légèrement courbé leur parement en dedans, de manière à ce que la jonction se fit partout au même niveau ; les constructeurs savaient donc déjà tirer parti des éléments de construction pour lever les difficultés qui se présentaient.

DIMENSIONS ET PROPORTIONS.

La hauteur totale de la tour à partir du carrelage jusqu'au-dessus de la corniche, est de 23^m,95, et celle de la flèche jusqu'à la naissance du couronnement, est de 14^m ; la pyramide achevée aurait 15^m,50. La largeur extérieure de la tour, non compris la saillie des contreforts, est de 5^m,95 ou le quart de la hauteur ; et celle de la flèche à sa base, est de 5^m,40, c'est-à-dire un peu plus d'un tiers de sa hauteur totale. L'espacement des boudins de cette flèche, mesuré d'angle en angle extérieurement, ou, en d'autres termes, le diamètre du cercle circonscrit, est de 6^m,15. La largeur de chaque pan, d'un boudin à l'autre, varie de 2^m,09 à 2^m,14.

La largeur entre les piliers ou contreforts, façade nord, est de $3^m,62$; la hauteur du soubassement jusque et y compris le cordon à la naissance des socles des pilastres du 1^{er} étage, est de 8^m . Le 1^{er} étage a, y compris le cordon qui le couronne, $5^m,15$ de hauteur; le 2^e étage en a $4^m,15$; le 3^e, $4^m,45$; et le 4^e, jusqu'au-dessus de la corniche, $4^m,20$. Ces trois derniers étages ne diffèrent donc entre eux que de $0^m,30$ au plus, et sont à peu près le sixième de la hauteur de la tour; la largeur du 2^e et du 3^e, entre les piliers, est un peu plus des trois quarts de cette même hauteur.

Ces rapports, ainsi exprimés en nombres entiers, ne diffèrent de ceux réellement existants que de quelques centimètres, ce qui est inappréciable à l'œil; et nous pensons que quand même ils auraient véritablement des dimensions ainsi proportionnées, l'effet de la tour n'en serait point changé; et même, il ne serait point étonnant que l'architecte eut voulu les faire ainsi; les légères différences que nous y trouvons, ne proviennent peut-être que de faibles erreurs commises pendant la construction et presque inhérentes à l'exécution, à une époque où l'on ne regardait pas de si près à avoir la régularité mathématique.

Les grandes faces de l'octogone, au 4^e étage, ont $3^m,30$ de largeur, et les petites, $1^m,80$; la hauteur de cet étage, jusqu'aux modillons seulement, n'est que de 3^m .

Telles sont les proportions générales des parties principales de cet édifice; on remarquera que les dimensions que nous avons exprimées en mètres, pourraient presque toutes l'être exactement en pieds métriques et en demi-pieds, du moins avec de très-légères différences. Vous verrez, en parlant des dimensions de l'église qu'elles ont aussi un rapport exact et frappant avec cette mesure. Passons aux détails.

1^{er} étage. — Les pilastres ont de $0^m,19$ à $0^m,21$ de largeur sur $0^m,19$ à $0^m,20$ de saillie, et $0^m,90$ de hauteur de la base à l'astragale, cette base a $0^m,105$ et son socle $0^m,16$. La corbeille des chapiteaux varie de $0^m,26$ à $0^m,30$, et les tailloirs, y compris leurs couronnements, ont de $0^m,22$ à $0^m,26$.

Les distances entre les piliers sont de 0^m,52 à 0^m,56 sur 1^m,52 de hauteur, à partir du dessus du socle jusqu'à la naissance de l'ogive, c'est-à-dire près de 3 fois la largeur; cette ogive est équilatérale et a un peu moins de largeur que la distance qui sépare chaque colonne. Les segments de cercles recreusés dans les arcs des ogives, ont de 0^m,09 de diamètre et sont séparés par des pleins de 0^m,09 de largeur.

2^e étage. — Toutes les colonnes, au 2^e étage, sont égales et ont 0^m,20 de diamètre; leur hauteur, depuis le dessus du socle jusqu'à la naissance des cintres, est de 2^m,20; les socles ont 0^m,20; les baies 0^m,44; les chapiteaux avec leur tailloir 0^m,30, et les impostes au-dessus 0^m,20. Les tailloirs carrés varient de 0^m,06 à 0^m,08 et sont conséquemment plus petits que ceux de l'étage au-dessous et même que tous les autres des étages supérieurs, comparés respectivement chacun à leur colonne.

La largeur de chacune des deux baies est de 0^m,76, et la hauteur de 2^m,40, jusqu'à la naissance du cintre.

3^e étage. — Bien que la hauteur totale des baies, y compris leurs décorations, soit ici la même qu'au 2^e étage, la hauteur des colonnes doit être moindre, attendu que le plein cintre qu'elles supportent comprend toute la largeur des deux fenêtres, tandis qu'au-dessous il existe un plein cintre pour chaque fenêtre.

Le diamètre des colonnes est le même qu'au 2^e étage, mais la hauteur est moindre et est de 2^m,10 seulement; le socle a 0^m,20, la base 0^m,15, le chapiteau 0^m,22, le tailloir 0^m,10 et l'imposte 0^m,20; la largeur des baies est de 0^m,67 sur 2^m,10 de hauteur, jusqu'à la naissance des ogives, et 2^m,60 jusqu'à la clef desdites ogives; c'est-à-dire que la largeur est un peu moins du tiers jusqu'aux impostes et un peu moins du quart de la hauteur entière. Les proportions sont donc, pour les baies, à peu près les mêmes que pour les fenêtres du dessous.

4^e étage. Les proportions de la colonne sont encore diminuées au 4^e étage, bien que le diamètre soit toujours resté le même; la hauteur totale, à partir du cordon jusqu'au dessus de l'imposte, est réduite à

1^m,60, près d'un quart de moins que pour celle du 3^e; elle est les 2/3 de celle du 2^e étage.

L'imposte est le même, le tailloir a 0^m,09, le chapiteau 0^m,17, la base 0^m,15, et le socle 0^m,19.

La largeur de la baie est de 0^m,85 sur 1^m,60 de hauteur, jusqu'à la naissance des cintres, et 2^m,025 jusqu'au cintre. La largeur est donc un peu plus de moitié de la hauteur des naissances, et la hauteur totale, un peu moins de deux fois et demie la largeur.

RÉSUMÉ DES PROPORTIONS DE CES QUATRE ÉTAGES.

Nous allons placer dans le même tableau et en regard l'une de l'autre, les proportions de chacun de ces étages, en prenant le demi-diamètre de la colonne pour unité.

DÉSIGNATION.	PROPORTIONS EXPRIMÉES en demi-diamètre.			
	1 ^{er} ÉTAGE.	2 ^e ÉTAGE.	3 ^e ÉTAGE.	4 ^e ÉTAGE.
Le socle sur lequel repose la colonne. . .	2	2	2	2
COLONNE. (Base.)	1	1	1 1/2	1 1/5
Fût	9	15 1/2	12	7 2/3
Chapiteau	3	2	2 1/2	2
Tailloir carré.	1	1	1	1
Imposte ou couronnement	2	2	2	2
Hauteur totale.	16	22 1/2	19	14
Largeur.	5	8	7	8 1/2
BAIE. (Haut. jusqu'à la naissance des cintres.)	15	24 1/2	21	16
(Hauteur jusqu'au sommet)	19	28 1/2	26	20 1/4
Largeur de l'archivolte	»»	6 1/2	8	8

Ces proportions suivent donc pour les colonnes à peu près celles données par les modèles de l'antiquité; en effet, la plus courte a en hauteur 7 diamètres, comme celle de l'ordre toscan; une autre en a huit, comme la colonne dorique; la troisième en a neuf et demi, et la

quatrième un peu plus de onze ; seulement, on s'est écarté beaucoup des principes admis par les classiques, car au lieu de placer la colonne la moins élancée dans le soubassement et de lui donner plus de légèreté au fur et à mesure qu'on s'élève d'un étage à l'autre, on a, au contraire, mis au dernier étage la colonne la plus robuste ; au 1^{er}, celle qui vient ensuite ; au 2^e, la colonne qui est la plus svelte ; et enfin, au 3^e, celle qui l'est un peu moins.

Quant aux baies, les proportions sont bien différentes de celles des romains qui ne leur ont donné, en général, pour hauteur, qu'une fois et demie leur largeur, jusqu'à la naissance des cintres ; ici elles ont partout trois fois, à l'exception de celles du 4^e étage, qui ont un peu moins de deux fois. Ainsi, pour les trois premiers étages, les fenêtres sont une fois plus élancées que celles des arcades romaines.

Au quatrième étage, sur les pans coupés, la largeur de la fenêtre est moindre que sur les faces principales ; elle est réduite à 0^m,60 sur 1^m,40 de hauteur jusqu'à la clef ; toutefois, cette hauteur varie parce que les contre-cœurs posés en forme d'appui, sont plus ou moins élevés au-dessus du cordon ; les clefs des cintres sont à 2^m,12 de hauteur de ce cordon, c'est-à-dire de 0^m,40 en plus que celles des grandes ouvertures ; cela provient de ce que l'imposte de ces petites fenêtres forme le prolongement des moulures de l'archivolte de ces grandes ouvertures, après que ces moulures se sont repliées horizontalement.

CORNICHE.

Les modillons sont séparés par des arcatures ayant 0^m,18 de largeur sur 0^m,40 de hauteur, et les modillons ont 0^m,37 de largeur sur 0^m,40 de saillie, ce qui donne cinq modillons entiers, et deux demis aux angles pour les quatre façades principales ; ces modillons font à leur base une retraite latérale de 0^m,65 de chaque côté, sur 0^m,08 en hauteur. Le petit boudin qui suit le contour du modillon et de l'arcade, a 0^m,05 de diamètre.

Les modillons, au sud, quoiqu'ils n'aient pas la même forme que

ceux du nord, et que les arcades qui les relient ne soient pas semblables aux autres, leurs dimensions restent les mêmes.

La corniche prend naissance à 0^m,16 au-dessus de l'intrados de l'arcature et est composée d'une espèce de quart de rond de 0^m,13, d'un listel de 0^m,07, d'une grande cymaise de 0^m,18, d'un cavet de 0^m,06, d'un filet oblique de 0^m,03, et d'un listel de 0^m,08, le tout formant 0^m,52 de hauteur sur 0^m,45 de saillie.

MODE D'EXÉCUTION. — NATURE ET EMPLOI DES MATÉRIAUX.

Les parements extérieurs et intérieurs de la tour, sont faits en pierre de taille, depuis la base jusqu'au sommet, à l'exception d'une partie qui, à l'intérieur, est en moellon, à partir de la voûte jusqu'au niveau du 2^e étage.

L'intérieur des murs est construit en blocage de moellons noyés dans le mortier; les pierres des parements n'ont que 0^m,20 à 0^m,25 d'épaisseur, de sorte qu'il reste à l'intérieur un massif en moellon, ayant à lui seul autant d'épaisseur que les parois en pierre de taille.

Les assises ont de 0^m,25 à 0^m,30 de hauteur, et sont séparées par de forts joints en mortier; le parement vu et les joints seulement sont taillés; les faces intérieures sont brutes, afin de se liasonner plus solidement avec la maçonnerie en moellon.

Les voussoirs des cintres sont construits sans aucune régularité dans leur appareil; il semble qu'on ne faisait point d'épures, qu'on prenait les blocs de pierres tels qu'ils se présentaient, qu'on les taillait en coin, de manière à faire tendre leurs joints au centre, et que lorsqu'on arrivait à la clef, là seulement on s'occupait de prendre les dimensions pour fermer le cintre. Ainsi, tous les voussoirs sont inégaux en largeur, et par suite il se trouve quelquefois un joint au sommet, ou bien les deux joints de la clef sont inégalement espacés du milieu. Dans les arcs en ogive cette irrégularité est encore plus remarquable en ce sens que la pierre qui ferme les deux segments, a quelquefois 0^m,20 de largeur sur l'un de ces segments tandis, qu'elle n'en a que 0^m,03, par

exemple, sur l'autre. Les claveaux font épaisseur de mur, alternativement par un et deux morceaux de pierre ; dans les baies du 3. étage on n'aperçoit à l'intérieur que les voussoirs composant les ogives ; ceux des pleins cintres qui les encadrent, ne sont apparents qu'à l'extérieur. On craignait sans doute encore d'employer de gros morceaux de pierre pour former les cintres ; les claveaux sont généralement peu larges et peu épais, relativement à la largeur des baies et comparativement aux assises horizontales. Chaque archivolté est composée de plusieurs rangs de claveaux superposés et extradossés parallèlement ; le premier rang seul est apparent à l'intérieur, extradossé aussi parallèlement, et les assises horizontales s'y raccordent assez mal par suite de cette disposition.

Les impostes nous ont semblé former épaisseur de mur presque partout. Les colonnes sont isolées des murs et composées de tambours plus ou moins longs. Les cordons ne forment qu'un parement comme les autres assises des murs.

Le pilier qui divise les deux baies géminées du 3^e étage, n'ayant pas autant de largeur que les deux archivoltés qui viennent reposer dessus, il en résulte que ces archivoltés sont en porte à faux et s'appuient en partie sur la saillie de l'imposte ; cette disposition se rencontre assez fréquemment dans l'architecture romane, et surtout dans le gothique du XIII^e siècle, où souvent une même colonnette est destinée à recevoir plusieurs retombées d'arcs qui viennent s'épanouir sur toute la saillie de son chapiteau ; le porte-à-faux n'a rien ici de bien vicieux comme stabilité, attendu que la charge supérieure est reportée sur les pieds-droits, au moyen d'un grand plein cintre ; c'est ainsi que, par des moyens aussi sûrs qu'ingénieux, les architectes savaient allier l'élégance et la légèreté avec la solidité.

Les murs ont, en moyenne, 0^m,92 d'épaisseur. La flèche est du nombre de ces aiguilles montées en l'air avec si peu d'épaisseur qu'on s'étonne de les voir encore debout après sept siècles d'existence ; ce qui doit davantage étonner dans celle-ci, c'est qu'au XV^e siècle on ait osé percer dans ses maigres pans des baies construites en sous-œuvre.

Les huit pans de cette flèche n'ont que 0^m,22 d'épaisseur ; les assises ont de 0^m,25 à 0^m,30 de hauteur sur 0^m,20 à 0^m,40 de longueur et sont séparées par de grands joints de 0^m,02 à 0^m,03 de largeur, formés de mortier, de chaux et de sable à l'intérieur, et de mortier, de chaux et de ciment de tuileaux à l'extérieur ; les lits sont horizontaux et parfaitement dressés.

Les boudins des angles suivent généralement la même hauteur d'assises que les pierres adjacentes avec lesquelles elles forment liaison ; cependant, pour les angles du pan sud-ouest, ces assises ne sont pas constamment réglées de niveau avec les autres.

ÉGLISE.

GRANDE NEF.

Il ne faut point rechercher ici cette légèreté ni cette élévation qu'on retrouve dans les églises fuselées de la fin du XIII^e et du XIV^e siècle. Le monument, encore empreint des caractères romans, a des formes sinon lourdes, du moins sévères et graves, qui accusent clairement l'époque de transition ; les piliers et les arcades du soubassement surtout respirent un air de solidité qui a disparu, dès le XIII^e siècle, pour faire place à ces piliers minces, ces colonnes et colonnettes élancées à des hauteurs prodigieuses et que l'œil admire tout en éprouvant la crainte de les voir s'écrouler d'un moment à l'autre, tant leur base semble étroite, relativement à leur élévation.

De l'ancienne nef, il ne reste plus, comme nous l'avons dit déjà, que cinq piliers entiers et une portion du sixième ; ces six piliers, qui la bordent de chaque côté, portent autant d'arcades ogivales, qui font communiquer la nef centrale avec les bas côtés ; au-dessus de ces arcades règne un cordon qui sert d'appui au triforium.

Ce triforium est composé, entre chaque pilier, de quatre petites arcades ogivales, géminées deux à deux et encadrées par des pleins cintres. Les cintres reposent sur de petites colonnettes alternativement isolées et accouplées par trois ; ou bien, sur des colonnettes iso-

lées et alternées par de gros piliers qui ont la forme d'un octogone régulier. V. Pl. 11 et pl. 15, fig. 1^{re}.

Un second cordon tranche la ligne de démarcation entre le triforium et la partie supérieure, qui n'est percée que d'une simple fenêtre ogivale dans chaque travée. Les piliers ont encore la forme romane; ils sont composés de quatre colonnettes cantonnées sur les quatre faces, et de huit pilastres, un de chaque côté des colonnes; de sorte qu'une colonne et ses pilastres adjacents, ayant leurs chapiteaux de niveau, reçoivent sur chaque face la retombée des arcades de la nef et des bas-côtés; du côté de la grande nef, la colonne s'élève avec ses pilastres en saillie sur le mur, jusqu'à la hauteur des cintres du triforium, où leurs chapiteaux supportent la naissance des arcs doubleaux, des arcs ogives et des formerets de la voûte. Cette voûte se divise en autant de travées qu'il y a d'arcades, et chaque travée est portée par deux arcs-doubleaux, par deux arcs ogives qui se croisent, et par deux formerets formant ainsi une voûte d'arête à quatre compartiments.

Cette grande nef ne présente, à l'extérieur, qu'un long pan de mur percé entre chaque pilier, d'une fenêtre ogivale dont les pieds-droits sont simplement évasés par un chanfrein; des contreforts saillants et unis divisent le pan de mur en autant de parties qu'il y a de travées à l'intérieur; et enfin, une corniche à simple biseau, placée entre deux listels et raccordée avec la face du mur par un cavet, termine les murs; sur le cavet sont placés des modillons saillants qui ont la forme d'un quart de rond sur le devant.

PETITES NEFS.

Les petites nefes sont limitées chacune par une rangée de piliers qui les séparent de la nef centrale, et par une autre rangée de demi-piliers, autrefois engagés dans les murs (Pl. 1^{re}). Ces demi-piliers ont exactement la même forme que ceux de la grande nef. Les chapiteaux sont de niveau avec ceux des arcades et reçoivent la retombée des arcs-doubleaux qui forment la séparation de chaque travée de voûte.

Les centres des piliers isolés forment, avec ceux des piliers engagés

des bas-côtés, les quatre angles d'un carré régulier ; de sorte que les voûtes d'arêtes qui couvrent ces petites nefs, sont très-régulières et composées chacune de quatre parties égales. Ces voûtes n'ont ni formerets, ni arcs ogives, ou du moins les arcs saillants et carrés qui dépassaient le nu du mur, comme ceux qu'on voit encore du côté du pignon, ne méritaient guère le nom de formeret. Les arêtes, quoique faites en pierre de taille, ne présentent que le filet résultant de l'intersection des deux surfaces cylindriques.

Ces bas-côtés devaient nécessairement être éclairés par des fenêtres latérales, pratiquées dans les murs et qui ont disparu lors de la suppression de ces derniers ; il est donc impossible de dire comment elles étaient faites ; on ne peut établir que des conjectures ; car, dans le pan de mur conservé au nord, les anciennes fenêtres ont été supprimées ; l'une par une porte élevée en 1771, et l'autre par une croisée flamboyante. Cependant, nous pensons que ces fenêtres devaient avoir la forme qu'affectent celles du pignon ouest et celles de la grande nef.

PIGNON OUEST (Pl. 7, 8 et 9).

Sans pouvoir affirmer qu'il a dû y avoir une grande interruption entre la construction des nefs et celle du pignon, nous pensons cependant que l'église a été achevée par cette partie, attendu que la sculpture en est plus soignée et plus délicate pour le portail extérieur que pour les piliers intérieurs, et qu'elle révèle le commencement du XIII^e siècle.

A l'extérieur, au milieu, une porte avec ébrasements ornés de colonnettes engagées, et de colonnes détachées, est terminée par une ogive équilatérale, bordée d'une charmante archivolte dont l'ornementation est tirée de la végétation ; ce sont des feuilles, des crosses, des fruits et même des têtes bizarres à figure humaine ; au-dessus de cette porte, trois fenêtres séparées entre elles par de petits trumeaux à angles coupés, et dont celle du milieu est un peu plus élevée que les autres, sont terminées par des ogives surbaissées et reposent sur un

DISCUSSION ARCHÉOLOGIQUE SUR LA TOUR DE L'ÉGLISE PRIMITIVE.

Nous avons dit, au commencement de cette monographie, que nous étions entièrement dépourvu de titres et d'actes authentiques concernant l'érection de ces constructions, et par l'analogie des styles, nous avons attribué à chacune des parties une date approximative. Mais cette induction, pour être satisfaisante, a besoin d'être développée; il est essentiel de démontrer que les époques que nous avons assignées sont très-vraisemblables, non-seulement d'après la science archéologique qui permet aujourd'hui de fixer les dates approximatives à la simple inspection des monuments, mais encore d'après des événements historiques et contemporains.

Nous ne nous dissimulons point qu'une description de monument, quelle qu'elle soit, dès qu'elle n'est point appuyée sur des dates authentiques, perd de sa valeur comme document archéologique et historique; et cependant, faute de renseignements, on ne peut pas non plus abandonner les monuments pour ce qu'ils sont, dès qu'on ne peut en vérifier l'âge; c'est cette dernière pensée qui nous a déterminé à détailler St.-Eusèbe, parce que, bien que la date ne nous en soit pas connue d'une manière authentique, il n'en est pas moins un des monuments les plus intéressants sous le double rapport de son antiquité, de son caractère et du peu de ressemblance qu'il a avec les édifices connus des environs.

Saint Pallade, vingtième évêque d'Auxerre, qui, déjà, avait transféré hors des murs de la ville la basilique de saint Julien, « ne fut pas, dit Lebeuf, le seul monastère qu'il bâtit; il en éleva un autre assez près des murs de la cité, presque à l'occident d'hiver, sur une petite éminence, et le dédia sous l'invocation de saint Eusèbe, évêque de Verceil; il y eut cela de remarquable, dans l'église de ce monastère, que le dôme qu'il y fit construire, du côté de l'orient, était un édifice à la mosaïque, c'est-à-dire de diverses petites pièces rapportées, parmi lesquelles l'or ne fut pas oublié. »

Ce fut vers l'an 640 que saint Pallade fonda ce monastère; le style

en est nettement caractérisé par la courte description qu'en donne Lebeuf. Le dôme qui fut élevé à l'est est un signe certain que cet édifice avait les caractères des monuments qu'on bâtissait alors, formés de la dégénérescence du style romain. Saint Didier, prédécesseur de saint Pallade, avait déjà, dès les premières années de son siècle, vers l'an 610, fait élever un grand dôme du côté est de la cathédrale, et l'avait orné d'or et de mosaïque; on voit qu'à cette époque les constructions offraient déjà quelques richesses dans leur ornementation.

L'église Saint-Eusèbe a servi de sépulture à son fondateur et à quatre autres évêques qui lui succédèrent : Scapillon, saint Tétrice, Foucault et Théodran; l'histoire ne faisant pas mention qu'il y ait jamais eu de cryptes, et les constructions n'en révélant point, il est à présumer que ces évêques eurent simplement leurs tombes placées à l'intérieur, sous les dalles du pavé. De 887 à 909, sous l'épiscopat d'Herifrid, l'église fut enveloppée dans un incendie qui la détruisit presque entièrement, et qui dévora une partie de la ville. Cet évêque donna au monastère plusieurs fermes dont une partie des revenus devait être attribuée à la réparation de l'église. Ces dons n'ayant pu suffire pour rétablir convenablement les désastres causés par l'incendie, Gandry, quarante-troisième évêque d'Auxerre, voulut, vers 930, la rebâtir à neuf; mais la mort l'enleva avant que son projet put être mis à exécution.

Ainsi, au commencement du x^e siècle, l'église Saint-Eusèbe était dans un mauvais état; on n'a pu, sans doute, l'entretenir qu'avec peine jusqu'au commencement du xi^e siècle, époque où elle fut entièrement dévastée. Les chanoines étaient fort pauvres, il leur était donc impossible d'entreprendre la reconstruction de cet édifice: une pareille tâche était au-dessus de leurs ressources; le peuple, de son côté, était peu disposé à contribuer à cette réédification, car nous voyons que, pour ranimer son zèle, l'évêque Guy (915) fit rechercher les corps de saint Pallade et de saint Tétrice, se rendit le 30 juillet dans cette église, fit faire l'ouverture des tombeaux et en exhuma les ossements qu'il plaça au-dessus du grand autel pour être exposés à la vénération des fidèles.

Il est donc peu probable que l'église ait été refaite durant le x^e siècle. L'an 1003, une guerre s'éleva entre le roi Robert, qui avait des prétentions au duché de Bourgogne et au comté d'Auxerre, et le comte de cette ville, Landry, qui était attaché aux ducs de Bourgogne. Le roi, assisté de Richard, duc de Normandie, qui commandait 30,000 Normands, assiégea la ville d'Auxerre; ses efforts ayant été infructueux, il se contenta de ravager tout ce qui était en dehors des murs de la ville. Le monastère de Saint-Eusèbe, à cause de son emplacement élevé, a dû être envahi dès le commencement; aussi, les chanoines qui l'habitaient l'ont-ils immédiatement abandonné, le laissant à la disposition des assiégeants qui ne l'ont quitté qu'après l'avoir entièrement dévasté.

Ce fut sous l'épiscopat de Hugues de Châlons qu'eut lieu le siège d'Auxerre; cette ville, après ce siège, eut le malheur d'être brûlée deux fois, de 1030 à 1039. Du premier incendie, il n'échappa que l'église de Saint-Alban, que saint Germain avait fait bâtir dans le haut de la cité, et la cathédrale fut entièrement réduite en cendres; c'est alors, dit Lebeuf, que Hugues, au lieu de la rebâtir en moellon, comme elle l'avait été auparavant, en jeta les fondements sur le roc avec des *pierres de taille*, et fit faire les grottes ou cryptes telles qu'on les voit encore aujourd'hui. Dans le deuxième incendie, la cathédrale ne fut point endommagée.

L'évêque Geoffroy de Champalleman, en 1051, voyant que le monastère de Saint-Eusèbe, était complètement ruiné et dévasté, prit la résolution de le rétablir; il y plaça des chanoines et un abbé séculier; la reconstruction des bâtiments devint dès lors indispensable. La première chose à laquelle on dut songer fut de faire les logements en même temps que l'église, ou du moins la partie du chœur par laquelle on commençait généralement à édifier les temples religieux.

Ce fut évidemment dans la deuxième moitié du xi^e siècle qu'on érigea les bâtiments du monastère et le chœur de l'église; le pan de muraille encore existant dans la cour du presbytère, ainsi que les anciennes arcades à plein cintre qu'on y voyait, il y a quatre ou cinq

ans, sont bien de cette époque. Mais les constructions ont dû être quelque temps à s'élever : car, d'une part, les chanoines qui habitaient cette abbaye n'avaient pas une conduite très-régulière, et de l'autre, ils avaient fort peu de ressources. Leur inconduite fut même cause que Humbert, évêque très-zélé, les supprima, en 1110, pour les remplacer par des chanoines réguliers tirés de l'abbaye de Saint-Laurent (Cosne). Ainsi, il nous paraît démontré que le sanctuaire de l'église qui s'écroula, en 1523, et qui fut remplacé par la construction du xvi^e siècle, a été bâti en même temps que les édifices claustraux ; que ces constructions se ressentant de l'imperfection du travail de cette époque et de l'économie qu'on y apporta, n'ont pu durer aussi longtemps que les nefs construites plus d'un siècle après ; que le pan de mur nord, du soubassement de la tour, est certainement un resté de cette première construction.

Les chanoines placés par Geoffroy de Champalleman n'ont pu construire très-prompement le sanctuaire, ils avaient beaucoup à faire pour leurs bâtiments d'habitation ; ils avaient peu de ressources ; ils étaient peu disciplinés, surtout vers la fin de leur résidence au monastère ; ils se sont sans doute arrêtés à cette première construction de leur oratoire. Toutefois, nous admettons qu'ils avaient commencé la tour et qu'ils étaient arrivés à la ligne de démarcation que nous avons déjà signalée dans la description.

En rapprochant les faits historiques des faits matériels, on trouve une parfaite concordance ; en effet, les chanoines étaient pauvres, disons-nous, ils devaient conséquemment être ménagers dans leurs dépenses et nous remarquerons que, dans le premier étage, le parement extérieur seulement est en pierres de taille, tout le surplus étant en moellon, tandis qu'à partir de là, la construction est très-améliorée sous le rapport de l'exécution et du choix des matériaux.

Les piliers qui supportent la tour paraissent n'avoir jamais eu le même plan, ni la même forme, ni la même décoration que ceux des nefs, et ne sont pas sur le même axe ; il est donc évident qu'ils sont d'une autre époque que ceux-ci ; en outre, comme ils se trouvent

entre la partie détruite et les nefs, c'est une nouvelle preuve que le sanctuaire de la deuxième moitié du XI^e siècle était entièrement placé à l'est des derniers piliers conservés.

Les caractères de la tour et de la flèche étant essentiellement différents de ceux du soubassement nord, nous en concluons qu'elles ne peuvent être attribuées au même *maître des œuvres* ; du reste, elles ont été construites avec toute la solidité et même la légèreté désirables, et si elles ont résisté pendant sept siècles, l'ancien sanctuaire qui aurait dû être élevé d'après les mêmes principes, s'il l'eût été par le même architecte, ne se serait pas écroulé après trois siècles et demi ; ce fait prouve que la tour et la flèche ne peuvent pas être l'œuvre des chanoines établis par l'évêque Geoffroy.

Nous pouvons admettre avec assurance que la partie démolie était antérieure à tout ce qui reste, sauf le pan de mur du nord de la tour, où se trouve la pesante arcade à plein cintre, qui serait aussi de la première époque, c'est-à-dire de la fin du XII^e siècle.

Il est nécessaire de rappeler, avant d'aller plus loin, et pour mieux comprendre la série de faits que nous nous proposons d'énumérer, que les églises se construisaient par portions ; c'est un fait tellement avéré que, soit que les cathédrales appartenissent à des chapitres pauvres, soit que l'on rencontrât des difficultés d'exécution pour se procurer de la pierre ou d'autres matériaux, il est toujours arrivé que ces cathédrales offrent de grandes différences dans l'exécution de leurs diverses parties ; telle est, par exemple, la cathédrale d'Auxerre, dont le chœur actuel a été refait pendant qu'on se servait encore des vieilles nefs, et où l'on s'est remis à l'œuvre pour construire les nefs que nous admirons aujourd'hui, dès que les anciennes n'ont plus rempli le but qu'on se proposait.

De même, à Saint-Eusèbe, une fois le chœur bâti par les chanoines de Geoffroy, ceux de saint Laurent s'occupèrent, à leur arrivée, de l'édification des autres parties ; c'est à cette époque qu'on peut faire remonter la plus ancienne et dernière arcade à droite du chœur ; le chapiteau conservé sur le dernier pilier (*pl. 12, fig. 6*), démontre évi-

emment, par sa grossière et maladroite exécution, qu'il n'a pu avoir été fait en même temps que ceux des nefs ; en outre, l'arcade supportée par ces deux derniers piliers et leurs chapiteaux sont plus élevés que ceux du reste de l'église, et en diffèrent aussi dans leur ornementation.

Les divers systèmes de décorations qui caractérisent ces nefs, surtout la partie supérieure de celle du milieu, indiquent visiblement que les constructions se sont élevées lentement. Ce fut vers la fin du XII^e siècle que le prieuré de Saint-Eusèbe fut réuni à la cité, les nombreuses habitations qui s'étaient groupées autour de ce monastère en avaient fait un des faubourgs les plus importants ; il fallait donc, pour recevoir toute cette population, des nefs assez spacieuses ; et ce serait à cette époque qu'auraient été faites les nefs actuelles ; elles auront été commencées par les chanoines de Saint-Laurent qui, après avoir achevé la tour, vers 1140, se seront mis à l'œuvre en commençant par la partie est.

Les petites nefs ne présentent point de différences notables dans leur construction, sinon que les chapiteaux des piliers offrent, de l'un à l'autre, des différences très-sensibles dans leur décoration (*pl. 11*) ; mais pour la nef centrale, bien que le soubassement soit assez régulier, on aperçoit quelques dissemblances dans les galeries où la partie occidentale, principalement, diffère de tout le reste, tant par ses ogives que par l'ornementation de ses chapiteaux (*Voir ces arcades, pl. 11 et 15.*)

D'après cela, voici comment nous croyons pouvoir classer l'ordre des constructions : la tour, par laquelle les chanoines réguliers ont commencé leurs travaux, aura été achevée vers 1140 ; les bas-côtés et le soubassement de la nef centrale sont du commencement de la deuxième moitié du XII^e siècle ; le haut de la grande nef est de la fin de ce même siècle ; et enfin le pignon ouest, dont la décoration est plus avancée que partout ailleurs, est des premières années du XIII^e, ainsi que toutes les voûtes de la nef centrale.

Maintenant que les faits historiques de Saint-Eusèbe nous ont guidé dans nos recherches sur les époques des constructions, nous allons, avant de nous appuyer en dernier lieu sur la science archéologique,

avoir recours à d'autres faits, étrangers il est vrai à ce monastère, mais qui, peut être, n'en auront pas moins de valeur, pour prouver la vraisemblance de ces dates, car c'est toujours là le point capital, les dates; ce sont elles, lorsqu'elles sont précises, qui font le principal mérite des descriptions monumentales; et en l'absence de faits positifs qui indiquent précisément l'époque d'une construction, il faut alors s'entourer de toutes les probabilités qui peuvent conduire à la solution de cette importante question.

Nous avons vu comment, à la suite de la destruction de l'ancien monastère, le chœur, écroulé en 1523, avait été rétabli par les chanoines de Geoffroy, vers la fin du XI^e siècle; comment, après 1110, la tour avait été continuée par les chanoines qui avaient succédé aux premiers et comment, enfin, dans la deuxième moitié du XII^e siècle, après l'achèvement de la tour, et lors de la réunion du prieuré à la cité, les nefs actuelles avaient été construites et terminées seulement dans les premières années du XIII^e siècle. Sans doute, aux yeux de certaines personnes, toutes ces dates pourraient être contestables sous le rapport des énonciations historiques; car aucun titre, aucune charte, nous objecteraient-elles, ne dit qu'à telle ou telle époque aient été élevées telles ou telles parties de l'édifice; et en admettant même que des constructions aient véritablement été faites aux époques que nous venons de citer, rien ne prouve qu'elles n'ont pas été rétablies postérieurement et qu'alors toutes nos hypothèses, toutes nos conclusions tombent d'elles-mêmes; que nous ne pouvons rien affirmer, rien préciser sur aucune des dates que nous avons émises.

A ces objections, nous ne pouvons faire qu'une réponse, basée sur la science de l'archéologie. Si, effectivement, le monument interrogé, visité dans tous ses détails, scruté dans tous les sens, nous répond par ses caractères, par ses éléments, sa physionomie, que nos inductions sont en rapport avec ce qu'on a observé sur mille autres points, dans une infinité de cas identiquement les mêmes; si, dans une foule de monuments présentant exactement les mêmes caractères, on a des

dates certaines qui sont les mêmes que celles que nous trouvons par ces inductions, nous pourrions en conclure que nous avons de fortes raisons pour en agir ainsi.

Mais aux yeux de cette classe de logiciens, dont la rigueur du raisonnement s'oppose à l'acceptation de faits qui ne leur paraissent que vraisemblables, n'étant pas basés sur les deux propositions et les conclusions du syllogisme; aux yeux de ces logiciens, disons-nous, les principes de l'archéologie sont des chimères; ils dédaignent toute espèce de classification monumentale et se refusent obstinément à croire qu'on ait jamais pu découvrir une loi, une règle sûre, pour classer chronologiquement les édifices du moyen-âge; règle, disent-ils, à laquelle les architectes d'alors n'ont peut-être jamais songé, et qui a été, soi-disant, établie par des investigateurs qui, prétendant aujourd'hui sonder jusqu'au fond de la pensée et des actions de ces artistes, ne donnent que des rêveries plus ou moins ridicules sur les progrès et la marche de l'architecture pendant les quatre siècles qui ont précédé le règne de François I^{er}.

Aujourd'hui le nombre de ces hommes qui, fort instruits d'ailleurs, nient la vérité de ces principes, diminue de jour en jour; il est maintenant universellement reconnu qu'une classification, longuement et consciencieusement élaborée par de grandes recherches, est non-seulement possible, mais très-facile et très-précise; qu'à partir du XIII^e siècle, chaque période est nettement et précisément caractérisée; que les monuments antérieurs à cette époque, seulement, présentent encore quelques points difficiles et obscurs en raison de la pénurie des documents historiques, et de l'hésitation avec laquelle l'art se créa, jusqu'à ce qu'il se fût formé, pour ne plus suivre qu'une marche régulière dans ses différentes phases.

L'église de Saint-Eusèbe est classée dans cette dernière période, où l'architecture indécise prenait tantôt telle ou telle forme, tendant toujours vers un but unique, la belle époque ogivale du XIII^e siècle. Il est donc indubitable que les constructions actuelles ne peuvent être postérieures au commencement du XIII^e siècle ni antérieures à la fin

du XI^e, et que, par conséquent, les faits plus haut rapportés sont en parfaite harmonie avec les styles de l'édifice.

Continuons nos observations et étendons-les sur Auxerre même: nous admettrons d'abord, comme principe fondamental, qu'une construction plus lourde, plus massive et plus rustique dans ses détails, plus imparfaite et plus grossière dans son ornementation, a dû précéder telle autre dont les traits sont plus fins, plus délicats, mieux finis; ce principe est très-admissible pour l'époque dont nous parlons, où l'art architectural se créait, pour ainsi dire, dans nos contrées, et se perfectionnait de jour en jour.

Comparons les diverses constructions de l'église cathédrale, pour lesquelles nous avons des dates plus précises et voyons si nous pourrions encore resserrer les styles de Saint-Eusèbe dans les limites que nous leur avons assignées. D'abord, les cryptes élevées par Hugues de Châlons, vers 1050, ont des proportions plus lourdes, des caractères plus grossiers que ceux de la tour de Saint-Eusèbe; la sculpture en est plus rare et plus massive; on n'y voit que du plein cintre pesant; les moulures, les ornements et les sculptures respirent une rudesse de formes qui caractérise l'enfance de l'art et sont évidemment empreintes, au simple aspect, d'une époque bien antérieure à Saint-Eusèbe.

Les tours de la cathédrale, sous Robert de Nevers, ne s'élevaient que jusqu'au bas de la couverture de l'église; elles furent achevées par les soins de cet évêque, et ce n'est que sous son successeur, le vénérable Humbaud, que la tour au-dessus de la chapelle Saint-Alexandre fut couverte par une *flèche en charpente*; quant à celle qui se trouvait au-dessus du chœur, elle fut seulement voûtée en *grosses pierres* pour éviter les accidents qui eussent pu arriver aux cloches.

Si à la cathédrale, vers la fin du XI^e siècle, on couvrait encore les tours en bois, ou avec de grosses pierres, il est certain que le prieuré de Saint-Eusèbe, plus pauvre que le chapitre, n'était point en état de terminer la sienne, dans le cas où il en eût eu une, par une *flèche* aussi hardie et aussi légère que l'aiguille actuelle. Cette tour doit donc être postérieure à la fin du XI^e siècle.

Nous arrivons à l'évêque de saint Hugues de Montaigu, de 1115 à 1136; nous trouvons dans Lebeuf : « On ne lit point que Hugues ait rien fait faire à l'édifice de l'église cathédrale; mais il est marqué qu'il fit rebâtir tout à neuf, et en pierres, la maison épiscopale; qu'il la rendit plus vaste qu'elle n'avait été, et qu'il la fit couvrir de tuiles. Quand le réfectoire ne serait pas de son temps, quoiqu'il paraisse en être, il est certain que la galerie qui y est adossée, du côté de l'orient, est un des fruits de ses travaux, puisque l'écrivain de sa vie la désigne nommément et ajoute qu'elle est ornée de très-belles colonnes élevées sur les murs de la cité, et que de là on peut voir les vignes et le reste de la campagne. »

Nous voilà à l'époque où nous faisons remonter la construction de la tour. Il est indiqué, dans le passage ci-dessus, comme fait presque extraordinaire, que saint Hugues ait construit une partie de son palais en pierres; c'était donc l'habitude, auparavant, de bâtir en moellon. La tour de Saint-Eusèbe étant en pierre à partir du deuxième étage, c'est encore un signe évident qu'elle doit être au moins de cette époque; en outre, la galerie ornée de belles colonnes est de style dit romano-byzantin; élevée vers 1125, il n'y a plus rien d'étonnant que les fenêtres de la tour soient de 1140; au palais épiscopal, on remarque encore les colonnes disposées par couples, alternées par une seule. Une disposition semblable se reproduit au troisième étage de cette tour; les bases des colonnes de ces deux édifices diffèrent fort peu entre elles; les proportions sont un peu plus sveltes, plus élancées à Saint-Eusèbe; mais les chapiteaux, quoique dissemblables par leurs feuillages, n'en ont pas moins certains caractères de ressemblance et de famille, tels que les clous, les perles, et la manière dont ils sont couronnés par des impostes.

Si, de là, nous passons à l'an 1215, où Guillaume de Seignelay fit construire le chœur de la cathédrale tel que nous le voyons aujourd'hui, et qu'on le compare aux nefs de Saint-Eusèbe, on verra combien celles-ci, avec leurs lourds piliers, leur physionomie romane, leurs galeries peu élevées et encore encadrées dans le plein cintre,

combien, disons-nous, tout l'ensemble de ces nefs est massif, comparativement à cette délicatesse et à cette légèreté qui caractérisent le chœur de Saint-Etienne; conséquemment, la construction de notre cathédrale doit être postérieure à celle de l'église Saint-Eusèbe dont les parties les plus nouvelles ne peuvent remonter en deçà des premières années du XIII^e siècle et les plus anciennes au delà de la fin de la deuxième moitié du XI^e siècle. C'est donc une œuvre qui a duré à peu près tout le XII^e siècle à s'édifier.

Nous venons de limiter, par quelques indices historiques et par les quelques comparaisons que nous avons faites des monuments entre eux, la période durant laquelle la tour et les nefs avaient été construites; ne possédant pas, ainsi que nous l'avons dit déjà, de documents authentiques, il faut nous mettre en garde contre l'erreur, même en établissant des faits probables, tels que ceux que nous avons posés; nous allons tâcher de prouver, cependant, que tout ce que nous avons avancé est en parfait accord avec les principes de la science archéologique.

La classification chronologique des bâtiments du moyen-âge, d'après leur style, est une science reconnue aujourd'hui comme très-exacte: de nombreuses preuves en ont fait foi et ont convaincu ceux qui se refusaient le plus obstinément à n'y pas croire. Cependant, cette science, pour l'époque de transition, n'est point encore complète; elle a besoin d'être grandement élaborée et présente encore beaucoup de points obscurs. Depuis l'invasion des hommes du Nord sur l'ancien territoire Celtique, jusqu'à l'apparition des premières ogives, les monuments, du reste assez rares, se prêtent fort mal à la classification, par suite de leur rareté même; du défaut de renseignements historiques et par la grande variété des constructions qui étaient élevées sans ordre, sans principes et presque au hasard. Les constructeurs, dans ces premiers temps où la barbarie n'avait point encore entièrement disparu, élevaient leurs édifices, soit en compilant les formes des monuments qu'ils avaient pu voir dans tel ou tel lieu, soit qu'ils en construisissent d'après leurs propres idées, et ne pouvaient, alors.

faire que d'informes constructions, sans style et sans caractères autres que la grossièreté dont elles étaient empreintes : résultat inévitable de l'ignorance absolue dans laquelle se trouvaient les architectes; et cependant, une fois arrivé à une certaine époque, on retrouve dans la même contrée des formes admises en principe, comme, par exemple, le dôme dont on se servit, à Auxerre, pour les églises de Saint-Eusèbe et de Saint-Etienne; mais de cette longue période, il n'y a réellement que les deux derniers siècles sur lesquels on a pu jeter quelque clarté.

Depuis la présence des premières ogives jusqu'à l'époque où cette forme fut admise, sans aucune exception, c'est-à-dire pendant le XIII^e siècle; pendant cette oscillation constante, où le plein-cintre, agonisant, se débattait encore avec le nouveau style qui devait bientôt le détrôner; pendant cette époque de transition, où les deux formes rivales avaient l'une sur l'autre, indifféremment, le dessus, la classification se trouve entourée d'obscurités, et restera encore bien longtemps sans pouvoir être parfaitement éclairée, parce que chaque pays chaque monument, pour ainsi dire, a son cachet particulier qu'il ne partage point avec les autres. Ce n'est donc que par l'ensemble des détails, par la vue générale de ces édifices qu'on peut seulement les classer comme appartenant à l'époque de transition, mais sans quelquefois pouvoir bien préciser la date certaine; seulement, une fois le monument resserré entre deux limites, une fois qu'il est classé comme ayant été élevé pendant une certaine période, le problème est facile à résoudre si l'on peut se procurer quelques indices historiques qui puissent donner la trace des dates que l'on cherche.

Tel est le cas qui s'est présenté pour l'église de Saint-Eusèbe; c'est un monument classé dans l'époque de *transition*, le XIII^e siècle, sauf quelques parties entièrement privées de plein cintre, comme celles du pignon ouest, qui se rapprochent du XIII^e siècle; avec cette donnée, il n'y a plus qu'à chercher, ainsi que nous l'avons fait, par l'histoire même des chanoines, les dates correspondantes à chaque portion de l'édifice.

Nous allons voir maintenant que ces dates sont encore en rapport avec ce qu'on a observé sur la généralité des formes de transition.

On définit ainsi cette époque de *transition* : celle qui comprend l'intervalle qui s'est écoulé entre le temps où le style à plein cintre avait constamment régné seul, et l'instant où l'ogive, à son tour, a trôné exclusivement pendant trois siècles consécutifs. Ainsi, par monuments de transition, on appelle donc ceux où l'arcade semi-circulaire et l'ogive ont paru simultanément, côte à côte, séparément, ou même alliées ensemble, quelle que soit, du reste, la place plus ou moins haute qu'occupe l'une d'elles, et quelle que soit la part de chacune. Mais à quelle époque le plein cintre a-t-il cessé de se montrer seul ? Et quelle est celle où l'ogive a paru libre, débarrassée de la forme qu'elle venait de détrôner ? Cette dernière époque est parfaitement connue ; on la fait généralement remonter aux premières années du XIII^e siècle, et cette règle générale ne souffre pas d'exception à Auxerre, où le chœur de la cathédrale en est un frappant exemple ; quant à la première, il est plus difficile de la déterminer.

Les principales difficultés qu'on éprouve dans cette détermination sont, d'une part, les documents historiques, ou les monuments eux-mêmes qui ont disparu ; de l'autre, les progrès de l'architecture qui, à cette époque, n'étaient point les mêmes dans tous les pays, ni dans les deux écoles qui se trouvaient en présence l'une de l'autre ; ainsi on rencontre, d'un côté, l'ogive seule apparaissant avec tous les caractères du style semi-circulaire, et de l'autre le plein cintre régnant exclusivement avec la physionomie de l'ogive ; c'est-à-dire qu'alors le plein cintre est élançé, à la légèreté de la forme ogivale et en a tous les ornements et toutes les moulures.

C'est alors que, dans ces cas, il faut étudier avec soin les profils, les chapiteaux, les bases, les principes d'ornementation, la physionomie de l'ensemble général, et surtout les proportions de l'édifice, pour reconnaître s'il appartient à la transition comme, par exemple, la tour de Saint-Germain d'Auxerre, où le plein cintre, à l'exclusion de l'ogive, occupe tous les étages, et qu'on doit cependant rapporter également à l'époque de transition, parce que tous les détails en indiquent visibl -

ment l'origine, ainsi que nous le verrons dans le parallèle que nous en ferons avec la tour de Saint-Eusèbe.

C'est donc dans la variation des formes, bien que contemporaines, quelquefois, que gît la cause de l'obscurité qui environne encore la classification chronologique du xiii^e siècle. Sans doute, il y a un ordre qui paraît naturel et où l'on dira d'une manière générale, que là où le plein cintre prédomine et où la forme ogivale apparaît à peine, sont les plus anciens édifices; que ceux où ces deux formes sont à peu près employées également, sont moins vieux, et qu'enfin ceux où l'ogive l'emporte sur la forme semi-circulaire, doivent être les plus nouveaux; mais cette classification naturelle; qui pourrait paraître générale, admet des exceptions qui doivent tenir l'archéologue constamment en réserve; exceptions basées sur ce que, comme nous le disions plus haut, le plein cintre seul est quelquefois aussi récent que l'ogive mêlée avec lui. Ce n'est qu'à partir du jour où cette dernière est arrivée à sa perfection, où elle est enfin débarrassée des traditions romanes, au xiii^e siècle, époque à laquelle ce style fut définitivement formé, que l'on peut classer rigoureusement les édifices du moyen-âge, parce que là, l'ordre du progrès est régulier.

D'une part, et c'est là l'opinion générale, il a été admis par plusieurs archéologues distingués, qu'avant le commencement du xiii^e siècle, on n'avait point élevé de monuments de transition, et que ceux antérieurs au règne de Louis VI étaient tous romans. D'une autre part, quelques savants se basant sur des textes dont l'application, suivant ces premiers auteurs, était fautive et erronée, faisaient remonter ces monuments à une époque bien antérieure; et enfin quelques-uns n'ont pas voulu en voir avant la dernière moitié du xiii^e siècle. Cette importante question peut se résoudre assez facilement pour notre cité. Nous avons rapporté plus haut un passage de Lebeuf, dans lequel il nous dit que l'évêque saint Hugues de Montaigu fit faire la galerie que nous voyons encore sur la façade est des bâtiments de la préfecture; et comme il fit reconstruire entièrement la maison épiscopale et que son épiscopat n'a duré que vingt ans, ce dut être vers 1120 ou 1125,

environ, qu'on exécuta cette portion de la maison. Cette construction est encore toute romane et n'offre presque pas de caractères de transition ; cependant, la sculpture en est assez délicate, l'art y paraît déjà avancé ; conséquemment, on peut être en droit d'affirmer qu'il n'a pas dû exister à Auxerre de monuments de transition antérieurs aux premières années du XII^e siècle.

Voici ce que dit M. Vitet, dont l'opinion n'admet pas non plus de transition durant le XI^e siècle : « On peut, à cette époque (XI^e siècle), » rencontrer des ogives éparées, on trouve même, à mesure que le » siècle est plus proche de sa fin, de plus nombreux essais de la forme » nouvelle ; mais ce ne sont que des essais isolés, des tentatives qui » s'ignorent, des exemples sans imitateurs. Pendant les premières » années du XII^e siècle, ces essais ont dû se multiplier, sans toute- » fois, qu'on puisse encore citer aucun monument à date certaine, » dans lequel l'ogive joue un rôle vraiment important.

» De 1120 à 1140, au contraire, on aperçoit plus clairement un » parti pris, une intention systématique de substituer la nouvelle » forme à l'ancienne ; les ogives commencent à se montrer par séries » et souvent même par étages superposés. Néanmoins, c'est presque » uniquement dans l'intérieur des édifices, avec une sorte de mystère » et de timidité, comme à Saint-Martin de Laon, par exemple, que » les innovations osent se produire.

» Vers 1150, le nombre des monuments mi-partis va toujours en » croissant ; l'ogive se montre de plus en plus hardie, et il est bien » peu de constructions, soit religieuses, soit civiles, où l'on ne la voie » se mêler aux arcs semi-circulaires.

» Enfin, après 1170, environ, l'emploi de l'ogive est devenu assez » fréquent, assez habituel, non-seulement pour qu'il ne se construise » plus un seul monument sans que cette forme y figure, mais pour » qu'on commence à en construire où elle figure seule, à l'exclusion » de toute autre forme architecturale. C'est-là la dernière période » de l'époque de transition, période qui finit par se confondre, vers les » premières années du XIII^e siècle, avec l'âge du style à ogive propre-

ment dit. Pendant cet intervalle, le plein cintre ne disparaît pas encore de la scène; on le voit même, parfois, jeter un dernier éclat comme sur la tour méridionale de la cathédrale de Sens, bâtie en 1185; et quant à l'architecture à ogive, quoique déjà parvenue au terme de sa croissance, elle n'est pas encore en possession de tous ses moyens d'effet, elle n'a pas complètement le secret de son génie; sa légèreté est encore un peu robuste, et ses voûtes ont beau s'élever vers le ciel, on croit y voir planer encore, comme à Saint-Yved de Braisne, je ne sais quel souvenir de plein cintre qui les rabaisse vers la terre. En un mot, quoique le but soit bien proche, il n'est pas atteint, c'est encore l'époque de transition, c'est-à-dire la préparation à quelque chose de plus pur et de plus parfait. »

Les principes que nous venons de citer, émis par M. Vitet et basés sur une foule d'expériences, ne s'appliquent-ils pas exactement au monument qui nous occupe? Et d'abord, au commencement du xii^e siècle, on peut, dit cet archéologue, rencontrer des ogives éparses, on trouve de nombreux essais de la forme nouvelle, des tentatives qui s'ignorent, et des exemples sans imitateurs, n'est-ce point là la véritable description de cette ogive que nous voyons dans le premier étage de la tour Saint-Eusèbe; n'est-ce point là un exemple sans imitation, un essai de la forme ogivale combinée avec d'autres formes qui en altèrent la pureté; et ces segments de cercle n'indiquent-ils pas visiblement qu'on n'osait pas employer l'ogive seule, cette forme, nouvellement née, et dont on ne connaissait point encore l'esprit; en un mot, c'est-là le cachet de l'an 1110 environ.

Les caractères que M. Vitet attribue aux monuments élevés de 1120 à 1150 ne se retrouvent-ils pas exactement dans le surplus de la tour; l'ogive mêlée au plein cintre n'est plus ici, comme au-dessous, un accident; elle y est employée systématiquement mariée avec le plein-cintre encore chargé de la protéger.

Enfin, dit le même auteur, après 1170 environ, l'ogive, non-seulement est employée dans tous les monuments, mais encore elle y figure parfois toute seule; c'est-là la dernière période de la transition; les

nefs de l'église Saint-Eusèbe, offrent encore une vérification exacte de ces principes ; le plein cintre y est détrôné et n'apparaît plus que dans le triforium ; c'est décidément l'ogive qui prédomine, mais non encore parvenue au terme de véritable caractère qu'elle eut au XIII^e siècle ; « elle n'a pas complètement le secret de son génie, sa légèreté est un peu robuste. » Effectivement, bien que le style soit ogival, la forme des piliers est encore toute romane.

Les caractères de l'église de Saint-Eusèbe, archéologiquement parlant, sont parfaitement d'accord avec l'histoire du monastère ; nous nous croyons donc suffisamment autorisé à admettre comme précises les dates que nous avons proposées ; son âge ne peut être révoqué en doute, et l'on voit qu'ici, la transition a eu les mêmes phases que dans les pays voisins ; que l'architecture y a suivi les mêmes progrès, et nous verrons même, en parlant de Saint-Germain et de la galerie de l'ancien évêché, que nous aussi, nous avons eu deux écoles, deux systèmes de construction pendant l'époque de transition.

(La suite prochainement.)

FR. VACHEY, Architecte.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.

Dans la planche I, nous avons essayé de restaurer le plan des nefs dans leur état primitif. Ainsi dégagée des sept chapelles modernes qui longent les bas-côtés, l'église offre une régularité parfaite, jusqu'au cinquième pilier, où le plan de la tour et la soudure de la partie du ^{xvi} siècle rompent la symétrie que présente la portion ouest.

Ce plan est à l'échelle de 0^m,005 millimètres pour mètre.

PLANCHE II.

Plan de l'église, dans son état actuel, avec toutes les additions faites depuis le ^{xiii} siècle. Dans ce plan, la petite tourelle octogonale, indiquée dans la planche précédente à côté de la tour, a été remplacée par celle actuelle, construite au ^{xvi} siècle; la porte seulement de l'ancienne a été conservée, ainsi qu'une portion de son apothème. A la suite des chapelles du bas-côté nord, se trouve un petit vestibule avec une petite porte donnant dans la cour du cloître. Cette porte fait partie de la construction primitive.

Le chœur et le chevet, élevés vers l'an 1350, sont très-réguliers et de construction légère (1).

L'échelle est de 0^m,605 millimètres pour mètre.

PLANCHE III.

1^{re} Figure. — *Vue de la façade nord de la tour dégagée de toutes constructions postérieures à la construction primitive.* Nous regrettons de n'avoir pas pu y ajouter la petite tourelle qui l'accompagnait à l'ouest;

(1) Il y avait autrefois, en avant du chœur, un jubé bâti en 1323. Les paroissiens avaient élevé à cette époque des *clervoies* sous ce jubé, et, autour du chœur, au-dessus des stalles, « pour par icelles claires voies voir sur le grand autel. » Le jubé fut démoli en 1733, par les soins des chanoines, et le maçon fut tenu de raccorder les colonnes des piliers, « à moins qu'on ne les coupe et les termine en culs de lampe, comme sont déjà plusieurs de la nef. » (*Archives de l'Yonne*, fond Saint-Eusèbe). — Note de M. Quantin, archiviste.

mais le peu de traces que nous en avons découvertes, n'existant que pour le plan, et par le bas seulement, il nous était impossible d'en faire une élévation exacte.

La 2^e figure représente la coupe et la vue de l'intérieur de la tour; le premier étage n'étant que simulé, à l'extérieur, sur la façade nord, ne paraît point à l'intérieur. Nous avons indiqué les pilastres modernes érigés en sous-œuvre, sous les arcades ogivales du soubassement.

Ces deux figures sont à l'échelle de 0^m,01 cent. par mètre.

PLANCHES IV ET V.

Détails des quatre étages de la tour, côté nord. Sur la planche IV sont : le premier étage en bas et le deuxième en haut; la planche V représente, en bas, le troisième étage, et le quatrième en haut.

Le tout à l'échelle de 0^m,025 millimètres pour mètre.

PLANCHE VI.

Figure 1^{re}. — *Élévation et profil de la corniche de la tour.* Du côté droit sont les modillons des façades nord, est et ouest, avec leurs rédents dans la partie inférieure; le côté gauche représente les modillons chanfreinés et arrondis de la façade sud, portant des arcatures en accolade. Cette arcade, bien que sa forme rappelle celle du xv^e siècle, n'en a pas moins été faite lors de la construction de la tour. C'est un fait assez digne de remarque, qu'une arcade contre-archuée existe sur une tour du xii^e siècle. Cependant, il n'y a pas à hésiter pour la faire remonter à la construction primitive, car un exemple semblable existe sur une porte latérale du transept sud de l'église de Saint-Cydroine, où la porte et l'arcade sont indubitablement du xii^e siècle.

Echelle de 0^m025 millimètres pour mètre.

Figure 2 : Corniche sur laquelle est appuyé le deuxième étage. Figure 3 : corniche sous le troisième étage; et figure 4, corniche servant d'appui au quatrième étage.

Echelle de 0^m,05 cent. pour mètre.

La figure 5 représente le profil de l'archivolte du deuxième étage; la figure 6, *idem, idem*, du troisième étage; et la figure 7, *idem, idem*, du quatrième étage.

Echelle de 0^m,05 cent. p. mètre.

Figures 8, 9 et 10, différents profils des embases des colonnettes des quatre étages.

Echelle de 0^m,10 cent. p. mètre.

PLANCHE VII.

Façade ouest de l'église. Les deux fenêtres latérales, détruites au xvr siècle et remplacées par des fenêtres flamboyantes, ont été restaurées, dans leur état primitif, sur cette lithographie ; il en est de même des colonnettes qui tapissaient les évasements du portail et qui ont disparu.

Echelle de 0^m,005 millimètres p. mètre.

PLANCHES VIII ET IX.

Planche VIII. — *Élévation des colonnettes qui ornaient les ébrasements de la porte.* Les trois colonnettes des extrémités et du milieu sont détachées du plein du mur (voir le plan de cet ébrasement, *pl. 9, fig. 1^{re}*) ; entre chacun des deux espacements que forment ces trois colonnettes, on en aperçoit trois autres : une grosse au milieu et deux petites, ces colonnettes sont adhérentes au mur et les deux petites sont raccordées avec la grosse, chacune par une espèce de cymaise.

Echelle de 0^m,025 millimètres p. mètre.

Planche IX. — *Figure 1^{re}* : plan de l'ébrasement ci-dessus décrit ; *figure 2* : détail d'un chapiteau des colonnettes ; *figure 3* : profil de la base des mêmes colonnettes ; *figure 4* : profil de l'archivolte de l'arcade ogivale de la porte ; et *figure 5* : détails des feuilles et crosses qui ornent le premier cavet de l'archivolte.

Pour toutes ces figures, l'échelle est de 0^m,10 cent. pour mètre, à l'exception de la figure 3, qui est dessinée au cinquième d'exécution.

PLANCHE X.

Coupe transversale de l'église dans son état primitif. On peut remarquer dans ce dessin : 1^o que la hauteur de la grande nef est double de sa largeur ; 2^o que la largeur des bas-côtés est les trois quarts de leur hauteur ; et 3^o que les piliers buttants ou contre-forts des hautes voûtes sont portés en partie par les arceaux des bas-côtés.

Echelle de 0^m,005 millimètres p. mètre.

PLANCHE XI.

Élévation d'une travée intérieure de la grande nef. Nous avons indiqué la surélévation des chapiteaux de la dernière arcade, à l'est, côté sud. Le triforium, dans cette partie, est composé de piliers octogones alternés par des colonnettes isolées.

Echelle de 0^m,01 cent. p. mètre.

PLANCHE XII.

Les figures 1, 2, 3 et 4, représentent les différentes espèces de chapiteaux des pilastres et des colonnes des petites nefs. La plupart autres chapiteaux ont été refaits dernièrement.

Le chapiteau n° 5 (actuellement dans la cour du presbytère) vient, suivant M. le curé Bernard, du dernier pilier, à l'est, côté Le n° 6 est le seul qui reste sur ce pilier. Ces deux chapiteaux évidemment, un caractère différent des quatre autres. C'est pour nous avons émis l'opinion que le pilier auquel ils appartiennent dater de la première construction détruite au xvi^e siècle.

Echelle de 0^m,05 cent. p. mètre.

PLANCHE XIII.

Les figures 1, 2, 3 et 4, sont la reproduction des chapiteaux couronnent les pilastres et les colonnes engagées des arcades de la grande nef et les bas-côtés. Nous n'avons pu trouver que ceux-ci soient de la construction primitive; tous les autres ont été reposes sculptés il y a trois ou quatre ans.

Echelle de 0^m,05 cent. p. mètre.

Figures 5, 6 et 7 : différents profils des embases des piliers.

Echelle de 0^m,10 cent. p. mètre.

PLANCHE XIV.

Figures 1 et 2 : chapiteaux des colonnes et des pilastres de la grande nef, à la naissance des hautes voûtes.

Echelle de 0^m,10 cent. p. mètre.

Figure 3 : profil de la cymaise qui orne les arcs doubleaux des bas-côtés et des arcades de la grande nef; figure 4 : plan des arcs doubleaux, arcs-ogives et formerets à la naissance des hautes voûtes, sur les chapiteaux; figures 5 et 6 : variantes des arcs doubleaux de ces hautes voûtes; figure 7 : profil d'une nervure ou arc-ogive; figure 8 : profil d'un formeret; figure 9 : profil du cordon sur lequel sont appuyées ces galeries.

L'échelle, pour ces profils, est de 0^m,05 cent. p. mètre.

Figure 10 : plan d'un pilier intérieur au-dessus de sa base; figure 11 : plan du même pilier au niveau du triforium. Ce dernier est divisé en deux parties, d'un côté, à droite, la galerie est percée vis-à-vis les gros piliers; ce sont les deux travées, à l'ouest; de l'autre côté, à gauche, le demi-pilier octogonal du triforium est inhérent à la masse, de sorte

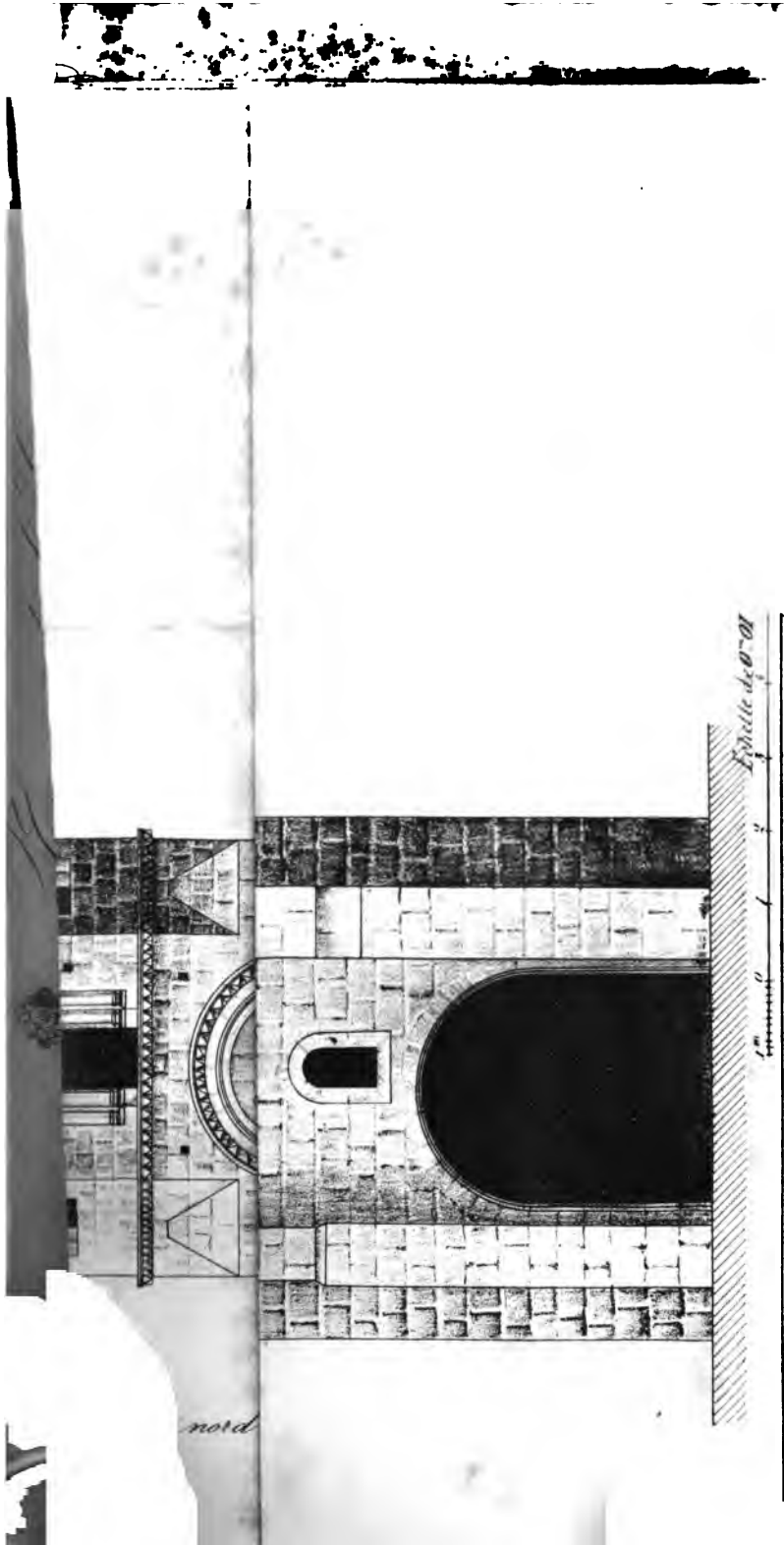


Ball... ..

I. R. P. A.

... ..

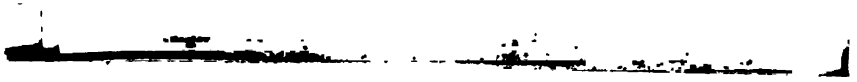




nord

Echelle de 0-01

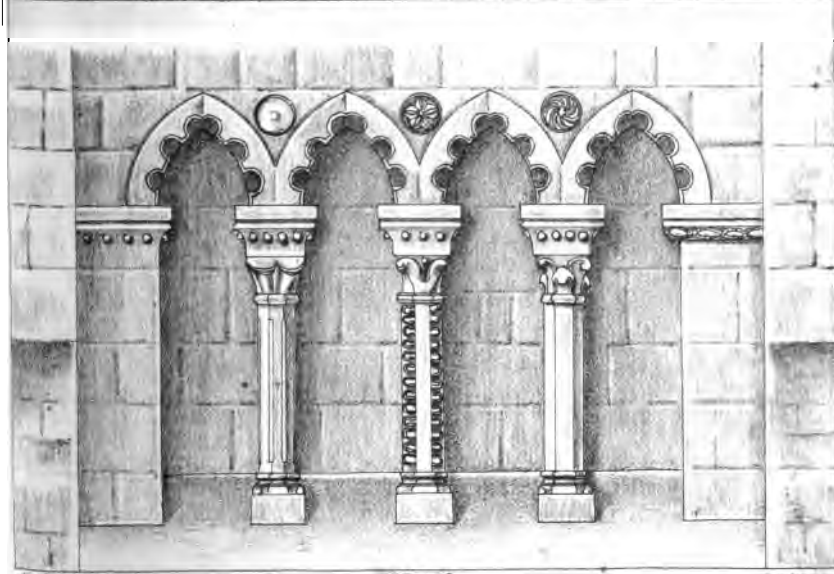
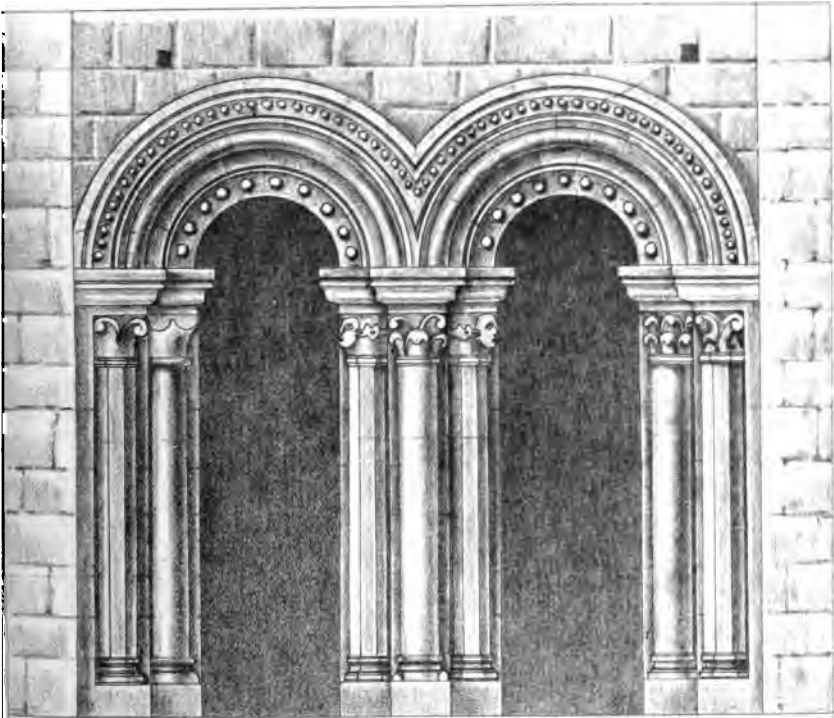
no 1047, del. et lit.



Détails de la Cour de St. Lucie d'Assise.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

T. 2. Pl. 4



J. de Vichy, del. et lith.

N.° 4.

J. de Vichy, del. et lith.

1.^{er} et 2.^{es} étages.



Détails de la Cour de S. Eusèbe d'Agouerre.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

PL. 71. 5



Fachy del. lith.

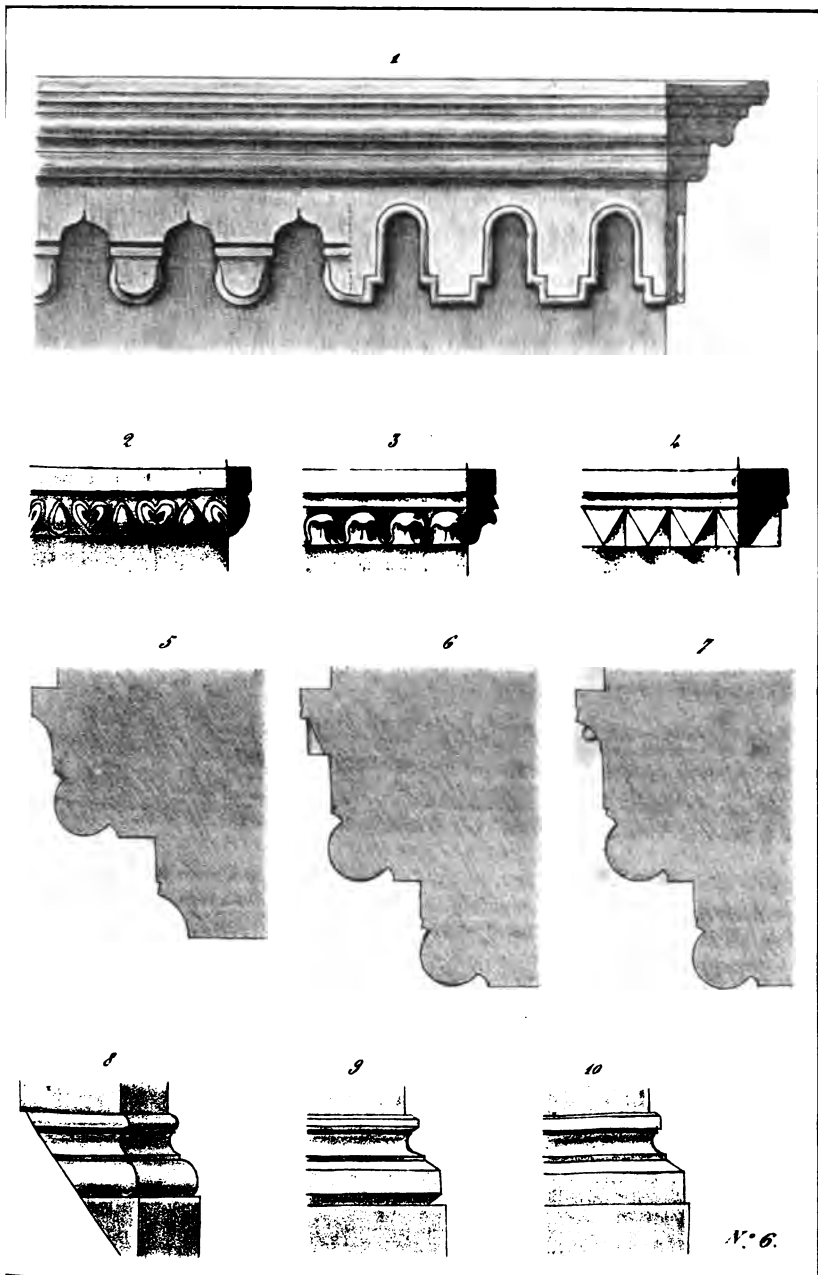
Lith. Ferrissol.

N.° 5.
3.° en 4.° Étage.

Détails de la Cour S. Casite d'Alger.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

1876



N° 6.

1^{er} Vachey, del. et. 1873

Lith. Ferriquet

Corniches, Archivoltes & Embases.

the firm's reputation. The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.

The firm's reputation is a valuable asset that can be damaged by unethical behavior.



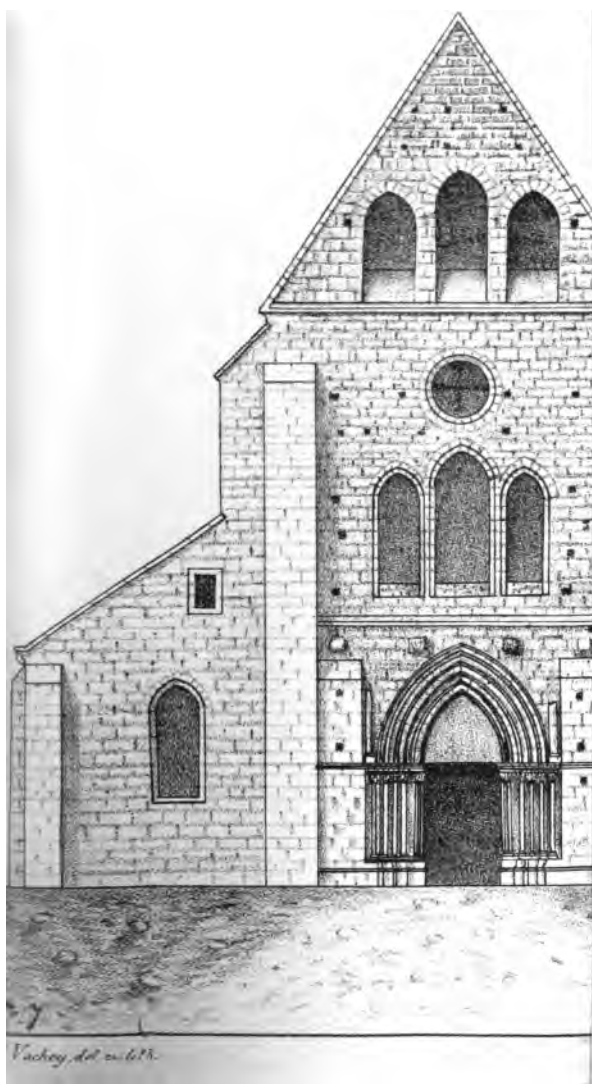
Eglise S^t Eusebe d

Il. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

vue.

T. 2. Pl. 2

Facade ouest



N. 8.

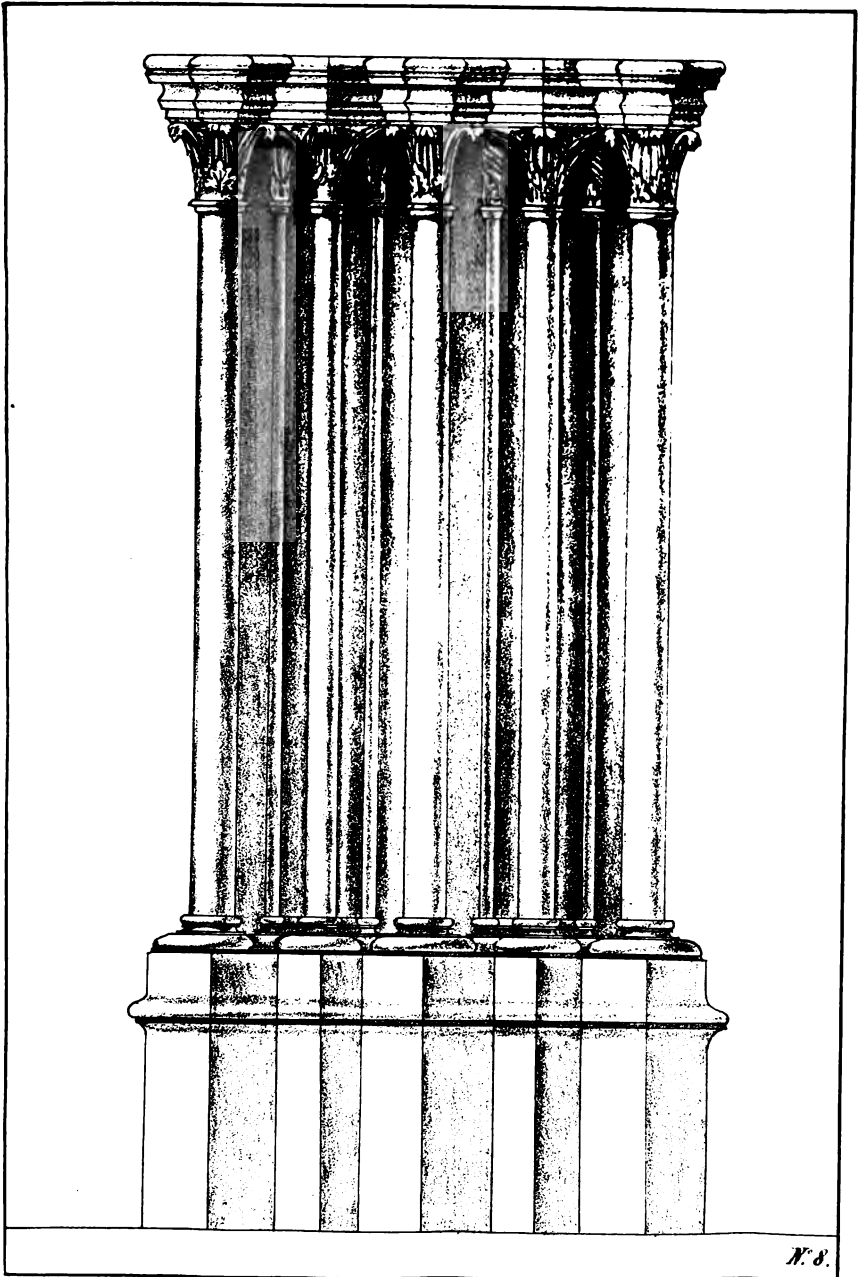
V. Perrigot



Détails de l'Eglise de St. Lucie d'Anvers.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

T. 2. Pl. 4.



N. 8.

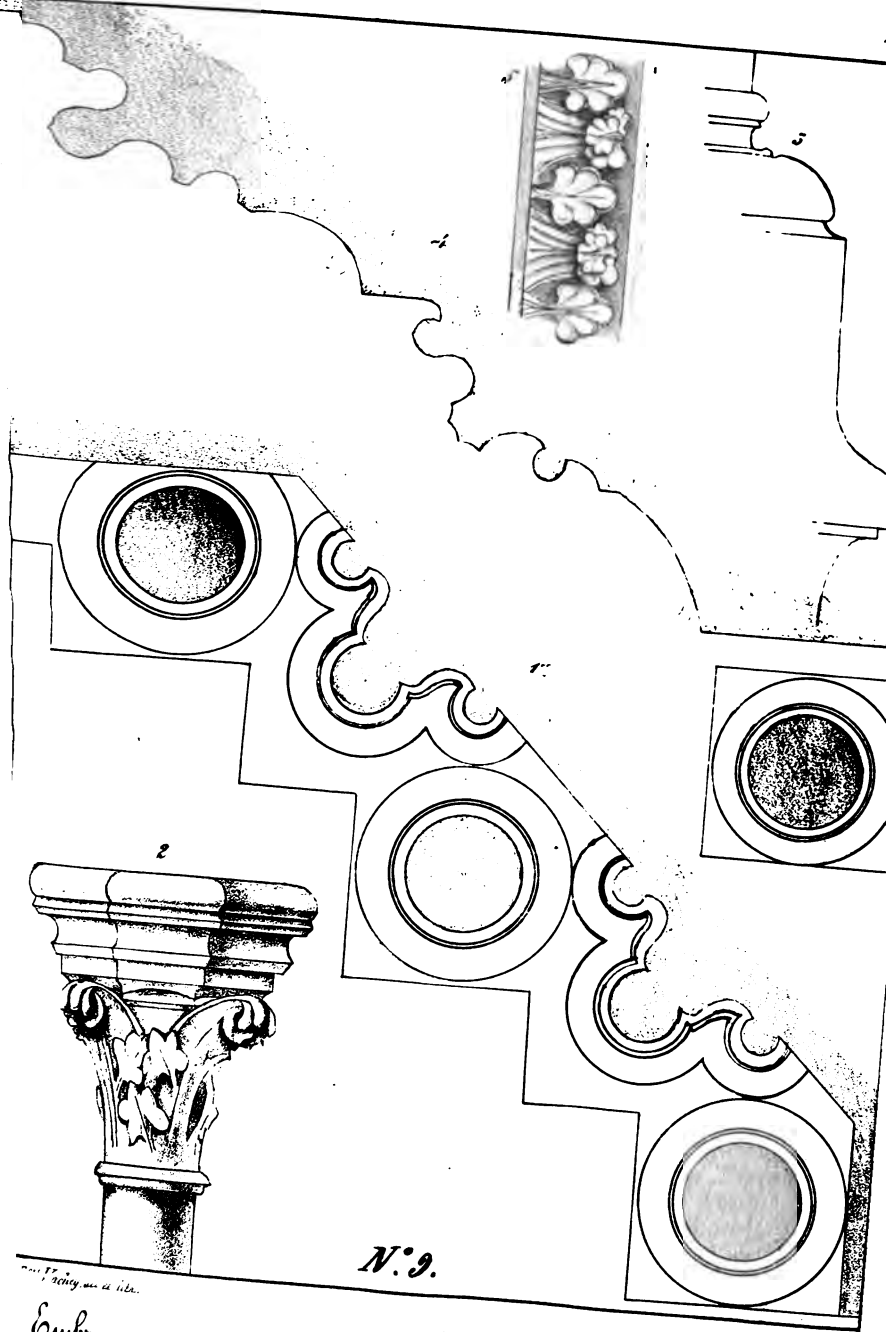
J. Vachey, del. et lith.

Lith. Perrigot.

Elevation d'un Embrassement du Portail

7

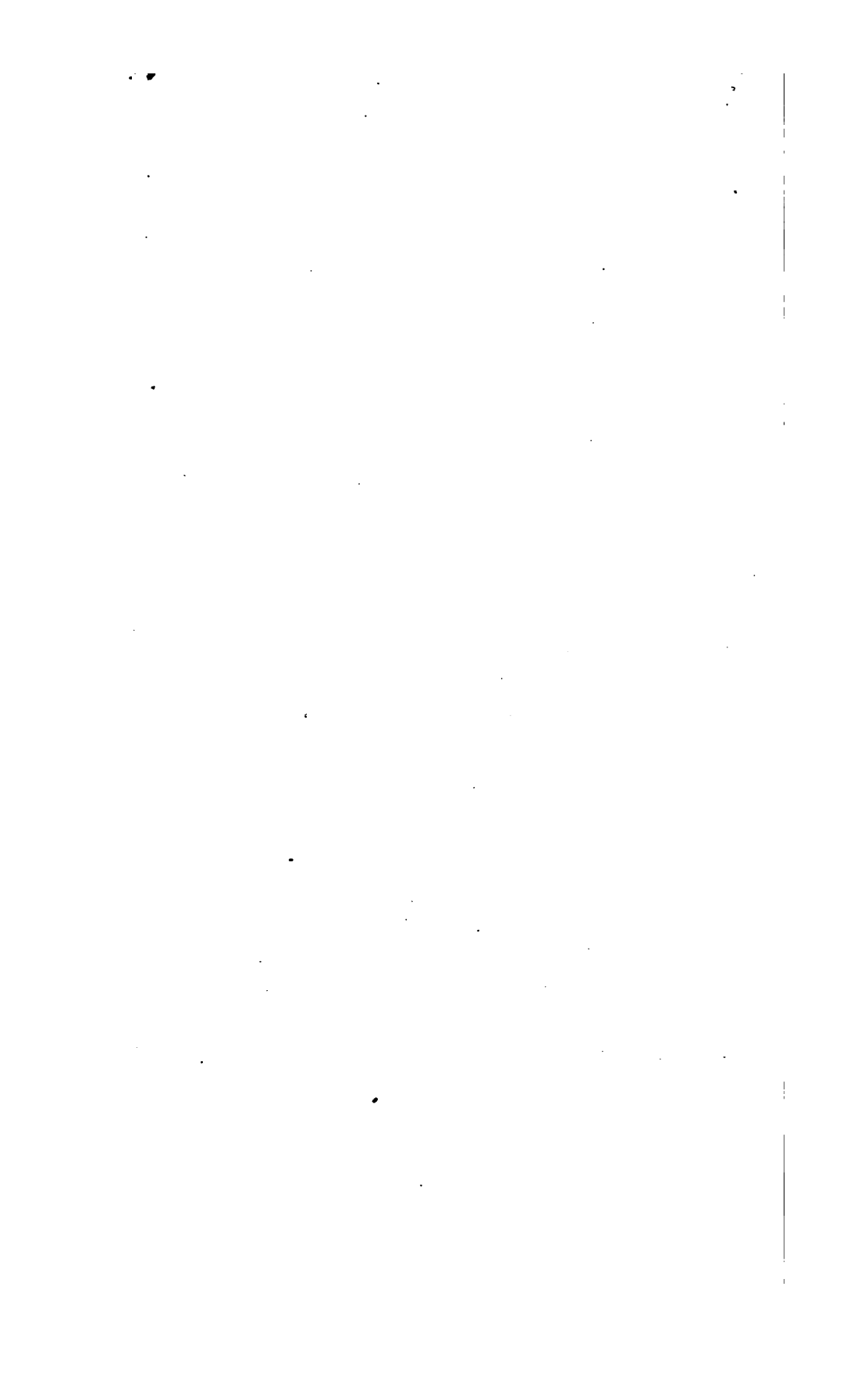
Détails de l'église de St. Cécile de Combray
Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.



N. 9.

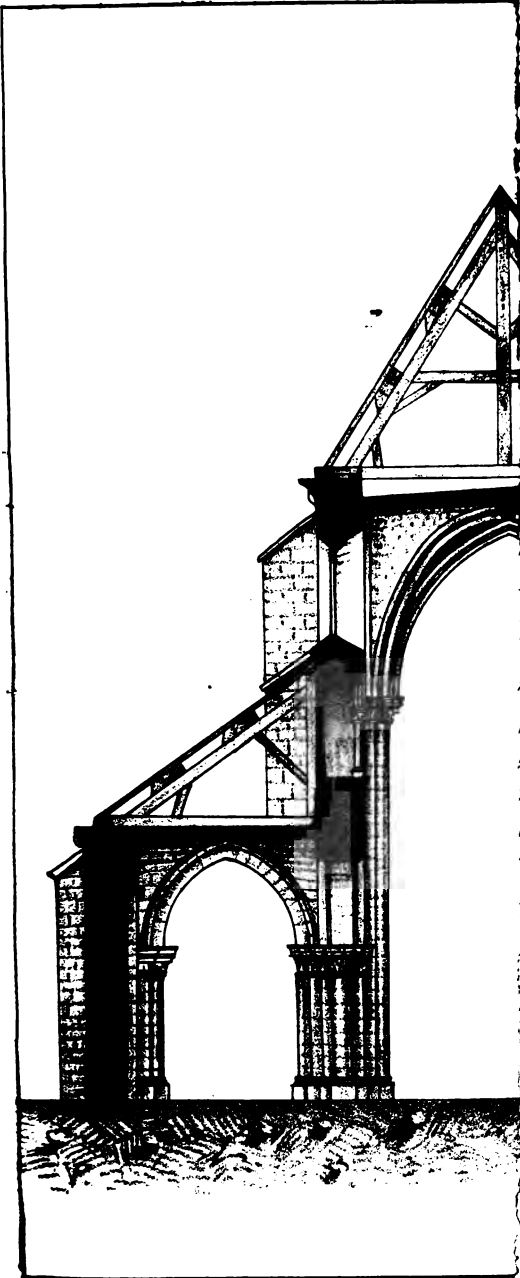
Embrassement et Archivolte du Portail

Lica. Corriveau.



Eglise St. Eust.

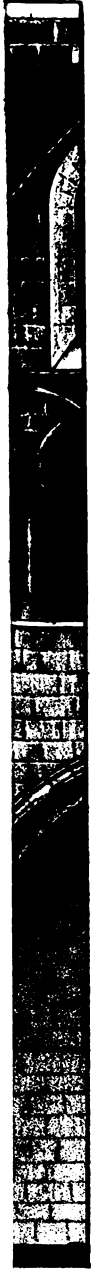
Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.



F. Vachey, del. et lith.

Coupe transversale des. Vef

II, P. XI.



J. Perriguet

107

107

107

107

107

107

107

107

107

107

107

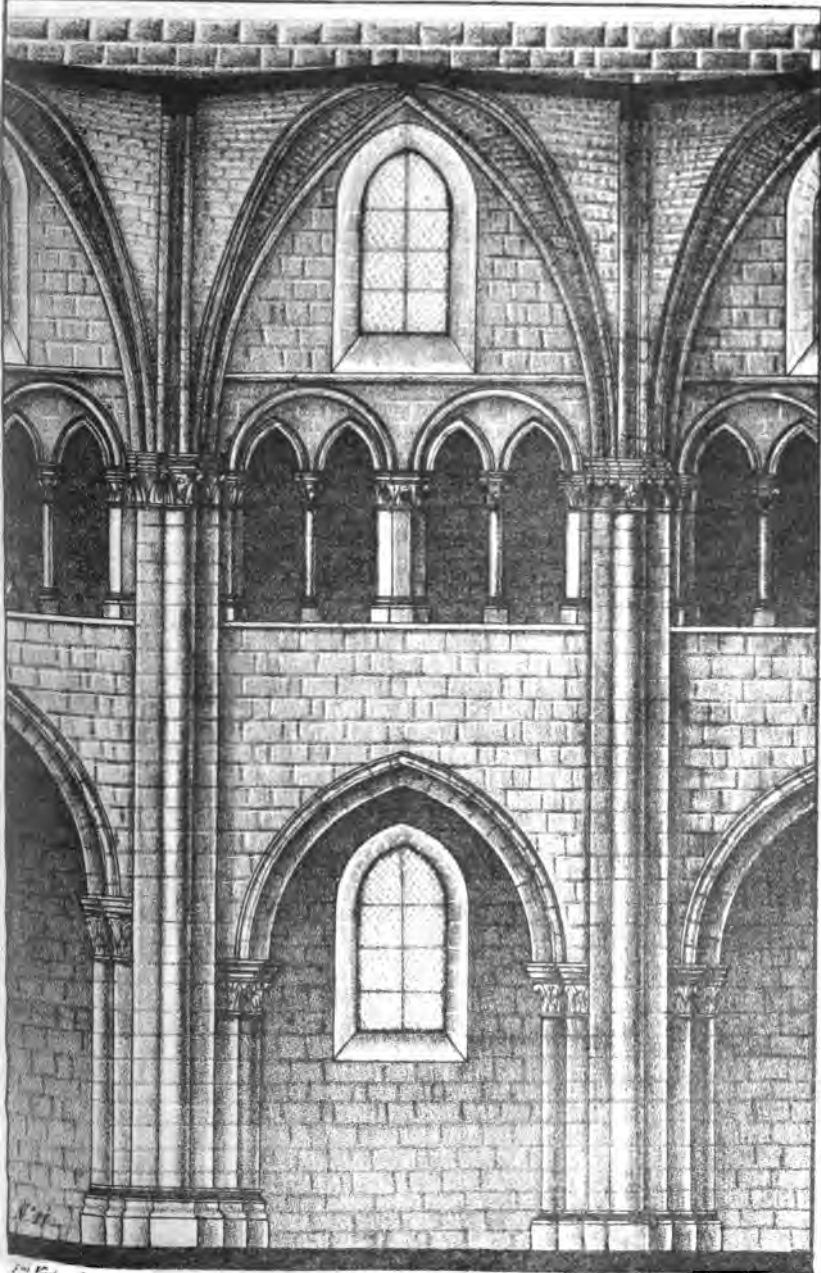
107

Vertical text on the right side of the page, possibly bleed-through or a separate column of text.

Eglise S.^t Eusèbe d'Autun.

Ann. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

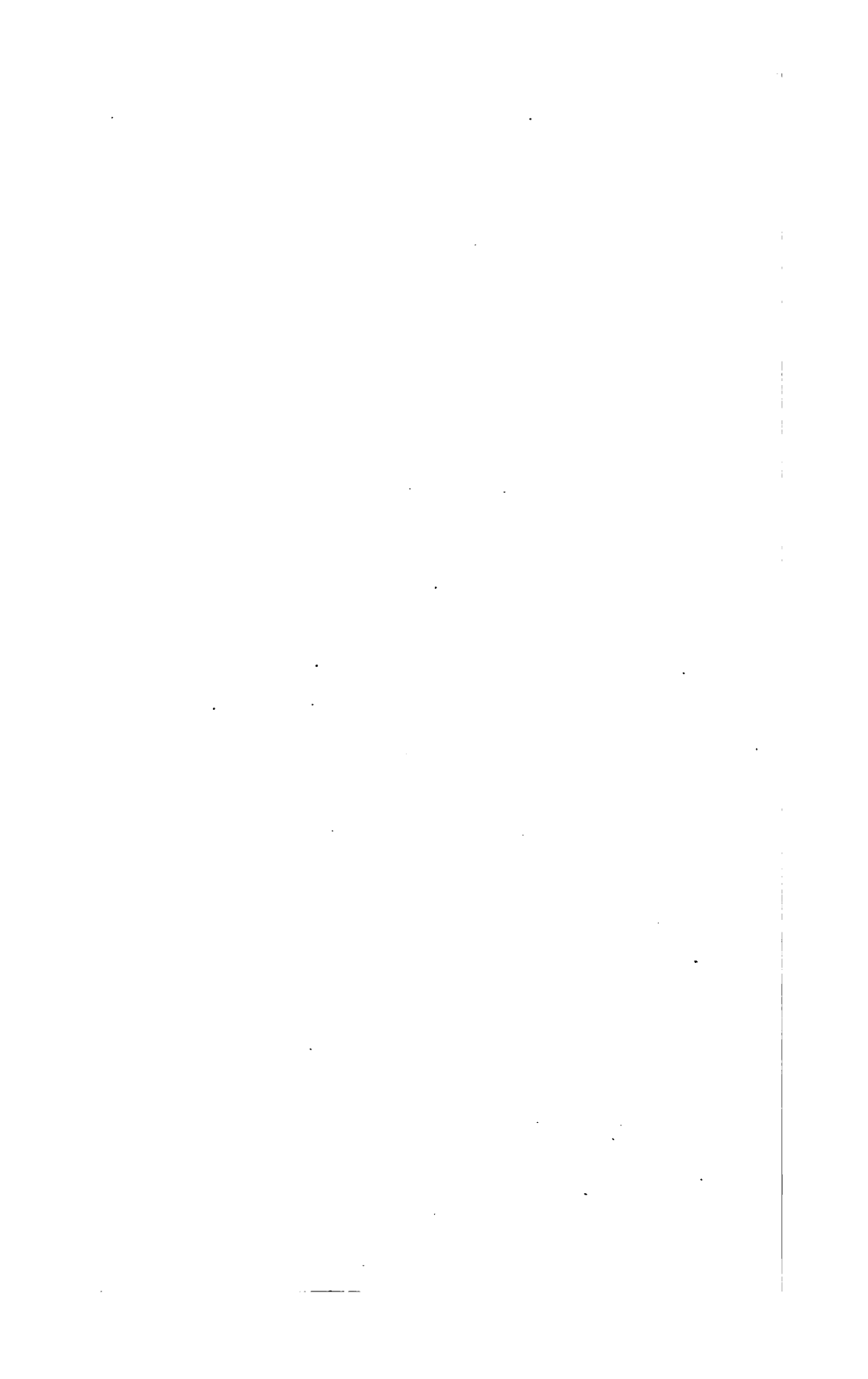
T. II. P. XI



J. P. P. del. et lith.

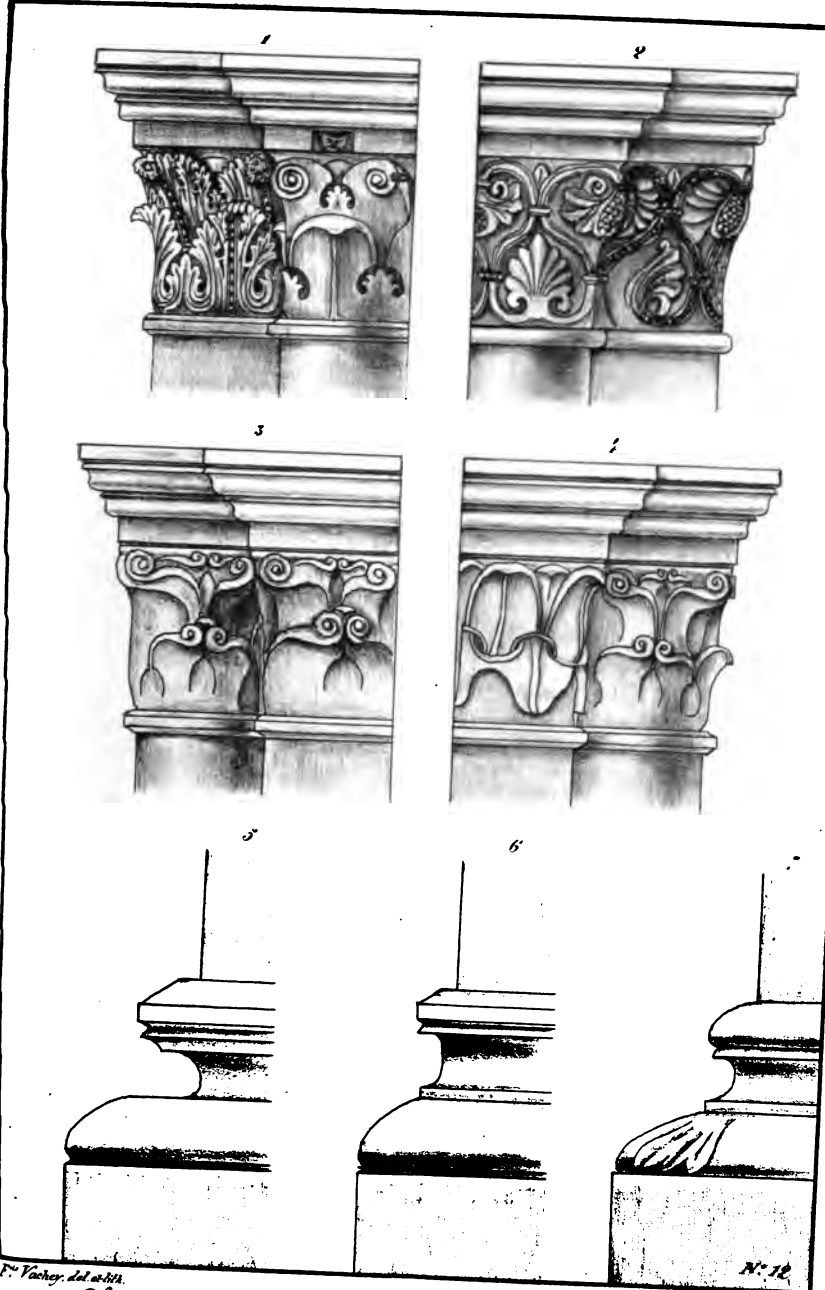
Lith. Perrignol

Élévation d'une travée intérieure de la Nef eccl. - P.



Intérieur de l'Église de St. Étienne d'Autun.
Pl. II

Pl. II. Les. 3. de. des. colonnes. etc. et. n. 10.

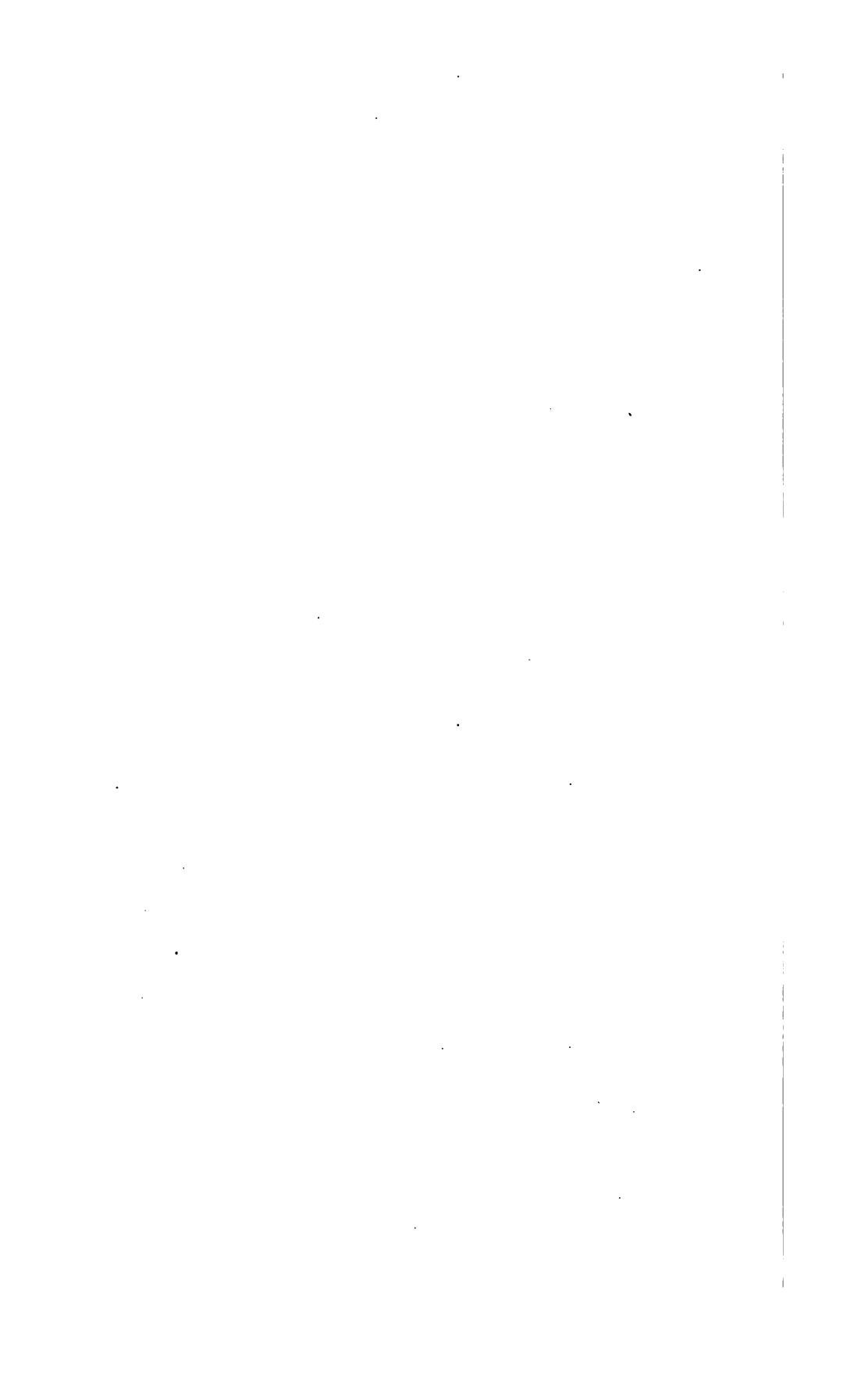


F. Vachey, del. arch.

Lib. Perriguet

*Chapiteaux des Arcades entre la grande nef et les
 Bas côtés et Embases des Piliers.*

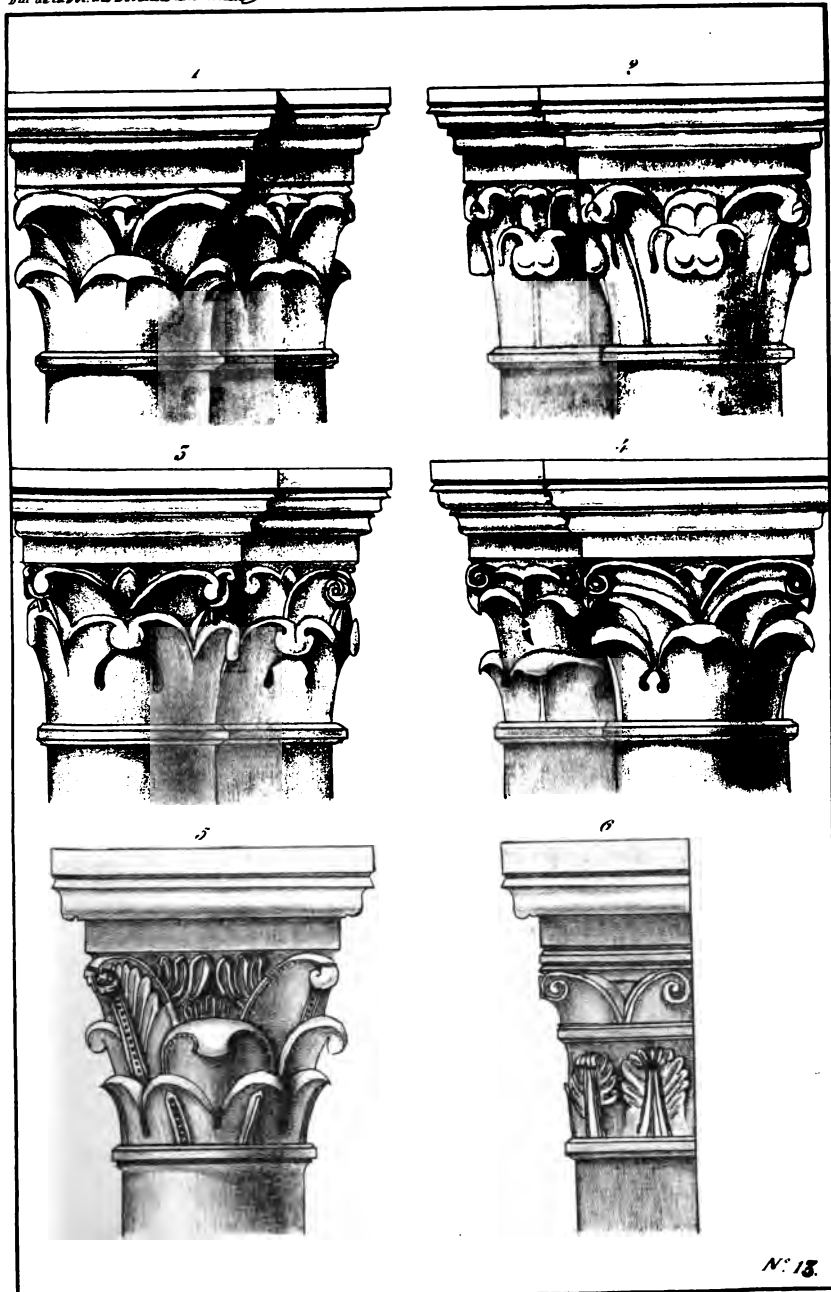
N. 10



Intérieur de l'Église de St. Eusèbe d'Arverre.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

Pl. 15.

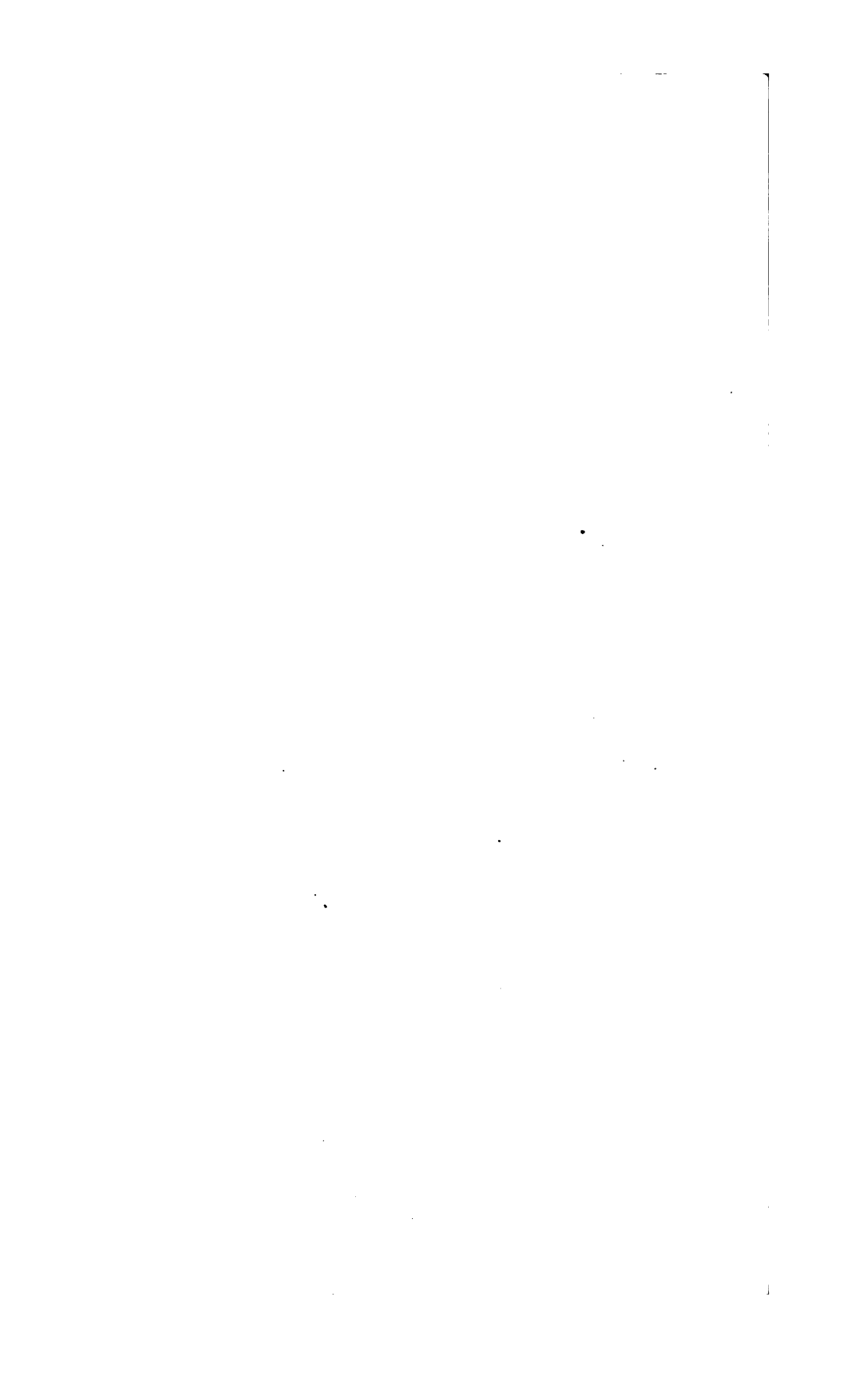


N. 13.

F. Veckey, del. et lith.

Lith. Imprimerie

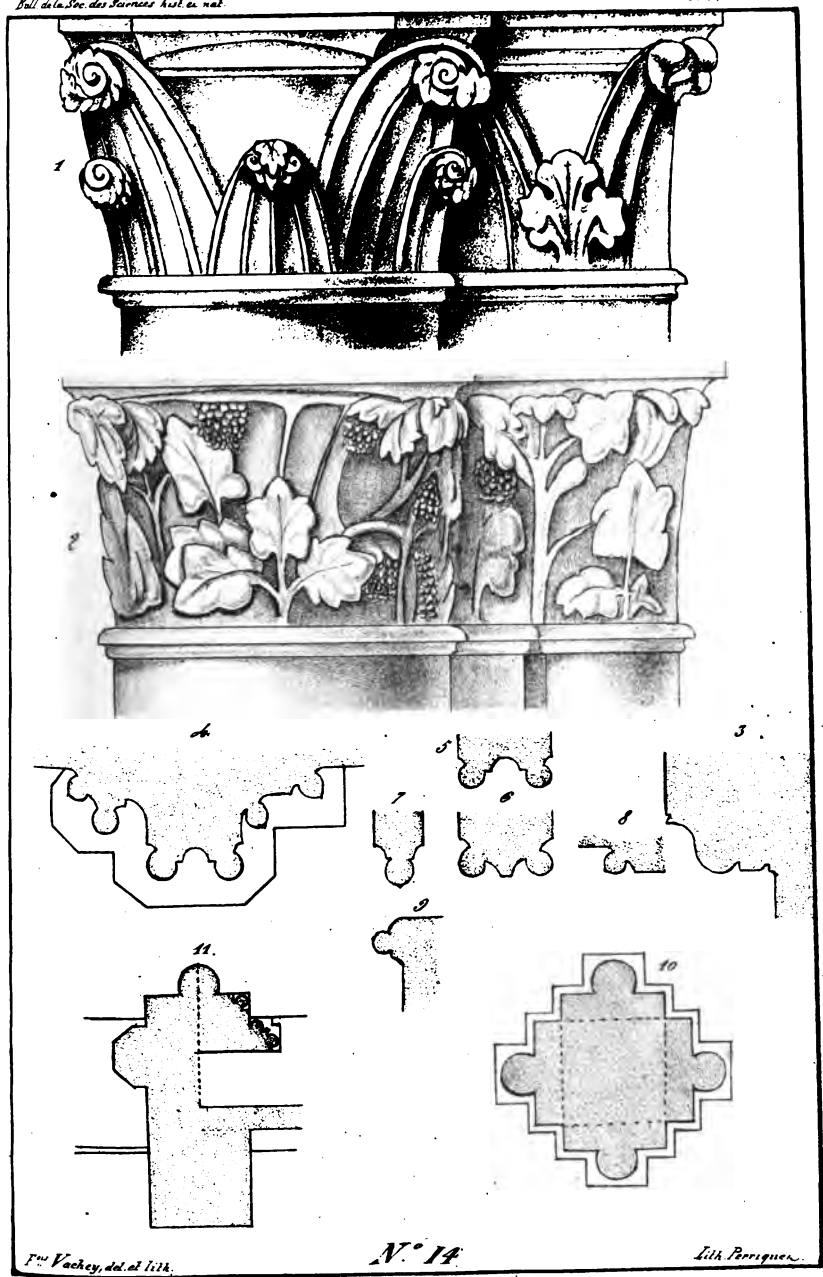
Détails Des Chapiteaux Des Bas-Côtés



Détails de l'Église S^t Étienne de Curzelle.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

T. 2. Pl. 17.



F^{rs} Vachey, del. et lith.

N^o 17

Lith. Perriguet.

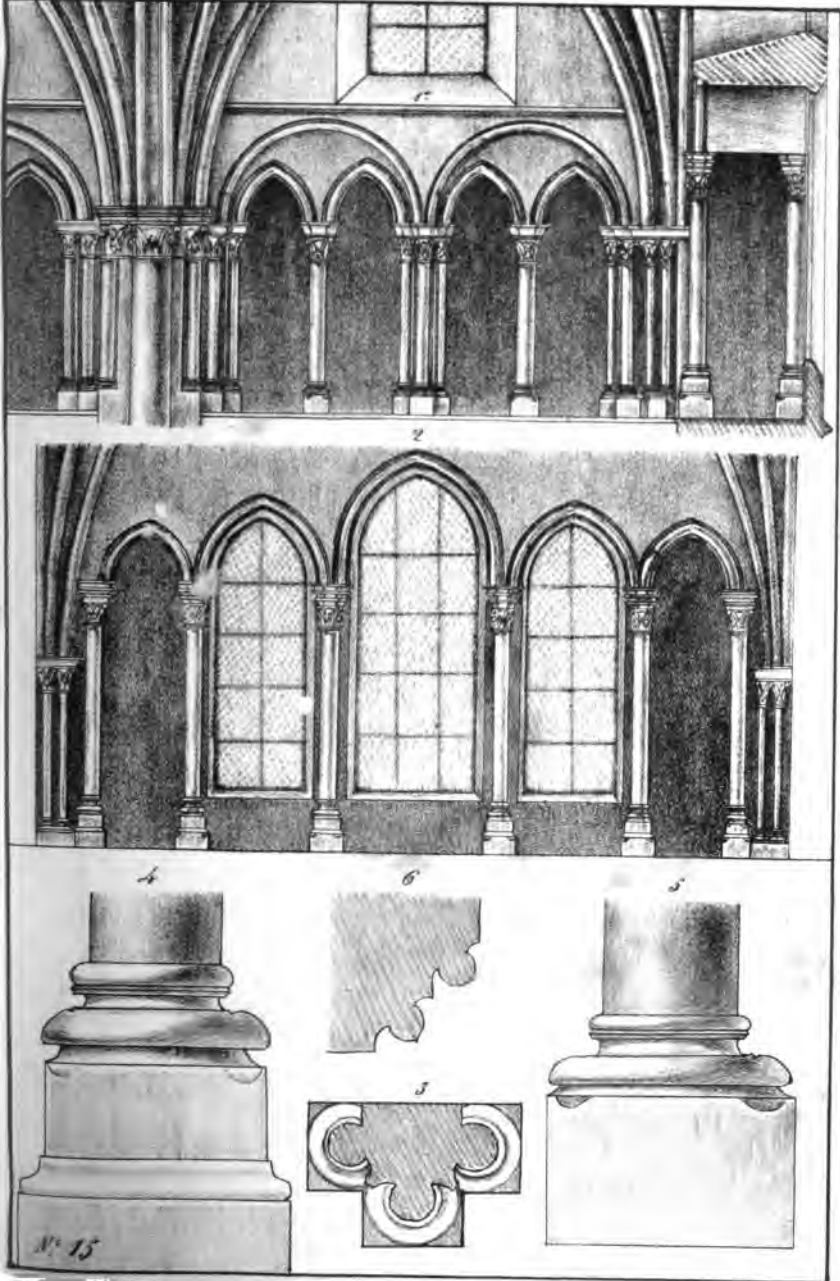
*Fig. 1 et 2. . . Chapiteaux des Colonnes et des Bâtières des hautes voûtes
 " 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Profils des Nerves des Arcs doubleaux et des Formerets.
 " 9 et 10. Blau des Piliers, 11 coudou sous le Trifori*



Détails de l'Église de l'Université de Caen.

Bul. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

19. 11. 95



F. Vachey, del. et lith.

aux ferrug.

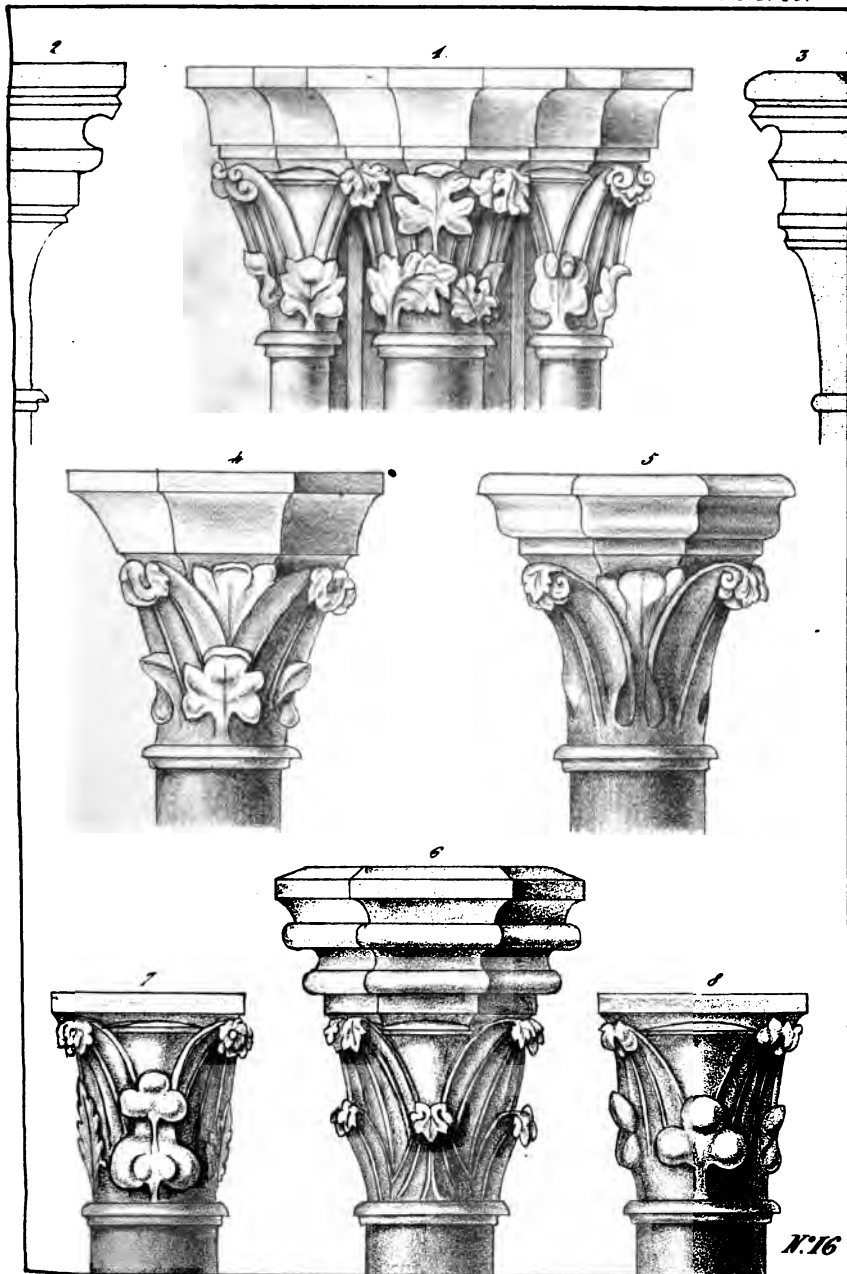
Détails des Triforium



Détails de l'Église S. Étienne d'Autun.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

T. 2 P. 16.



Frs Vachey, del. et lith.

Lith. Perriguet.

Chapiteaux des Triforium.



que, pour aller d'une galerie dans l'autre ; on est obligé de passer sur les voûtes des bas-côtés.

Echelle de 0^m,0125 p. mètre.

PLANCHE XV.

Figure 1^{re} — *Élévation de la dernière travée latérale du triforium à l'ouest*; il y en a deux semblables de chaque côté ; elles ne diffèrent des autres à l'est qu'en ce que les piliers octogones du milieu et des extrémités sont remplacés par des colonnettes accolées. On voit à droite la coupe de la galerie du pignon. Fig. 2, élévation de cette galerie du pignon ouest; les arcades ne sont portées que par de simples colonnettes isolées; la construction est donc de plus en plus en légère au fur et à mesure qu'on approche de l'est. L'échelle de ces 2 fig. est de 0,0125 p. mètre.

Figure 3. — Plan des colonnettes composant le support du milieu de la galerie latérale dont l'élévation est fig. 1^{re}. — Fig. 4, embase des colonnes du pignon ouest. — Fig. 5, embase des colonnes de la fig. 1^{re}. — Et fig. 6, profil des archivoltas des triforium. — L'échelle pour les fig. 3 et 6 est de 0,03 p. mètre; celle des fig. 4 et 5 est de 0,10 p. mètre.

PLANCHE XVI.

Figure 1^{re}. — Chapiteaux des 3 colonnettes engagées de la dernière galerie latérale à l'ouest et dont l'élévation est pl. xv, fig. 1^{re}; — fig. 2 et 3, différents profils des chapiteaux des autres travées; — fig. 4 et 5, chapiteaux des colonnettes isolées de ces mêmes triforium; — fig. 6, 7 et 8, chapiteaux de la galerie du pignon ouest à l'intérieur.

Echelle de 0^m10^c pour mètre.

OBSERVATIONS.

Nous avons résumé dans ces seize planches les diverses époques de construction de l'église; c'est, comme nous l'avons dit, l'œuvre de près d'un siècle entier, le XII^e.

Il est facile en comparant ces différentes planches de suivre les progrès de la sculpture : les chapiteaux de la tour (pl. v et vi), et ceux de la portion de l'église bâtie au commencement du XII^e siècle (pl. xii, fig. 5 et 6), sont, d'après leur grossière et maladroite exécution, évidemment les plus anciennes de l'édifice et de la première moitié du XII^e siècle; les autres chapiteaux, des planches xii et xiii, indiquent un progrès marqué sur ces premiers, et révèlent le commencement de la seconde moitié de ce siècle; enfin, les chapiteaux dessinés sur la planche xiv, bien qu'ils n'occupent dans l'église une place plus élevée que de 7^m00

au-dessus de ceux des bas-côtés sont déjà plus élégants et mieux sculptés.

Sur la planche xvi, se trouvent sans contredit les plus jolis chapiteaux de toute l'église, les plus délicats et les mieux soignés, tant sous le rapport de la composition que sous celui de l'art de la sculpture; ce sont ceux des galeries. Aussi, là, nous sommes bien près du xiii^e siècle, si nous n'en avons pas déjà franchi le premier degré. Les autres décorations du pignon ouest à l'extérieur (pl. viii et ix), ne peuvent non plus se comparer avec celles des bas-côtés à l'intérieur.

Il n'est donc pas difficile de suivre pas à pas, comme nous l'avons fait dans la description, la marche de la construction : toutes les modifications sont autant de progrès.

Si, quittant le sommet des colonnes, nous comparons maintenant leurs bases, nous verrons la même amélioration et dans le même ordre que pour les chapiteaux.

A la tour (pl. vi, fig. 8, 9 et 10), les embases des colonnes sont camardes, le plus souvent chanfreinées; dans l'église, le profil des embases des piliers est déjà plus largement dessiné (fig. 5, 6 et 7, pl. xiii). Le tore du bas commence à s'allonger et à s'aplatir; quoiqu'il soit encore bien loin de la limite obtenue au xiii^e siècle, il en est cependant déjà plus près que celui des colonnes de la tour.

Mais, de même que pour les chapiteaux, si nous voulons avoir un profil d'embases bien plus pur, montons aux galeries, et nous verrons (pl. xv, fig. 4 et 5) ce profil se modeler et atteindre presque la forme du xiii^e siècle; il en est de même pour le portail ouest (pl. ix, fig. 5).

Quant aux voûtes de la grande nef, elles sont bien du commencement du xiii^e siècle, du moins les profils des arceaux, arcs-ogives et formerets (pl. xiv, fig. 4, 5, 6 et 7) sont exactement les mêmes que ceux des voûtes de la partie est de la cathédrale d'Auxerre, qui est de cette époque.

